



L'Algérie a produit 10 millions de quintaux de dattes en 2017

• Une production de plus de 10,58 millions de quintaux a été enregistrée dans la filière des dattes en 2017, soit une valeur de 332,4 milliards de dinars, a indiqué, ce lundi, à Alger, un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche...

Page 6

Transport aérien Le SNTMA décide de geler la grève

Page 24



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7^e Année - Mardi 31 juillet 2018
18 Dou Al Q'ida 1439 - N° 1855 - Algérie : 10 DA / 1 €

Ain Guezzam et Bordj Badji Mokhtar Une tentative de contrebande de denrées alimentaires déjouée

Page 2

INSTAURATION DE L'ETAT DE DROIT

«La stabilité dont jouit l'Algérie, aujourd'hui, est le fruit de la réconciliation nationale», soutient Louh

• Plus de 105 000 visites dans les lieux de garde à vue en 10 ans

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé, hier, à Tipasa, que la Charte pour la paix et la réconciliation nationale avait contribué à l'instauration de l'Etat de droit, à la protection des libertés individuelles et collectives et au renforcement de l'indépendance de la justice. S'exprimant au terme de sa visite d'inspection à l'Ecole supérieure de Magistrature (ESM) à Koléa, Louh a indiqué que «l'un des fruits les plus importants de la Charte pour la paix et de la réconciliation nationale est la stabilité dont jouit l'Algérie, aujourd'hui...

>> Lire page 4



Énergies renouvelables



L'Algérie ambitionne de mettre sur pied sa propre industrie nationale

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a annoncé, hier, à Alger, le lancement, avant la fin 2018 du 1^{er} appel d'offres national, par voie de mise aux enchères, pour la production de 150 mégawatts d'électricité produite à partir des énergies renouvelables, dédié particulièrement aux investisseurs locaux...

Page 5

Mourad Zemali persiste et signe :

«L'effacement de la dette des jeunes entrepreneurs, n'est pas à l'ordre du jour»

Page 7

Entreprises

Le délai du dépôt des comptes sociaux reporté au 31 août 2018

Page 24

L'Echo Sportif

Coupe arabe des clubs
Premier tour aller Al Ain FC-ES Sétif
Les Sétifiens en Croatie pour la gagne

Jeux africains de la jeunesse 2018

Hattab : «Nous sommes meilleurs dans l'organisation que l'Espagne !»

Pages 22 & 21



A la faveur des efforts consentis par l'Etat

Hadjar promet une rentrée universitaire dans le calme et la sérénité

Mettant en avant les efforts consentis par les pouvoirs publics pour élargir les capacités d'accueil pédagogiques, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a promis que la prochaine rentrée universitaire allait se dérouler dans le calme et la sérénité. Lors d'une rencontre qu'il a présidée, hier, au siège de son département ministériel avec les directeurs des œuvres universitaires...

>> Lire page 3

Aïn Guezzam et Bordj Badji Mokhtar

Une tentative de contrebande de denrées alimentaires déjouée

Une tentative de contrebande de 3,1 tonnes de denrées alimentaires a été déjouée par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), ce dimanche, à Aïn Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«**D**ans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont déjoué, le 29 juillet 2018 à Aïn Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, une tentative de contrebande de 3,1 tonnes de denrées alimentaires, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à El Kala, 2 personnes et saisi des équipements de pêche illicite de corail et des moyens

de plongée sous-marine. De même, ils ont, arrêté, à Oran, un contrebandier à bord d'un camion chargé de 7006 unités de différentes boissons», a précisé le communiqué. D'autre part, des garde-côtes «ont déjoué, à Oran, une tentative d'émigration clandestine de treize personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, alors que vingt immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen», a ajouté la même source.



• Deux terroristes abattus à Skikda

Trois terroristes ont été abattus, ce lundi, à Azzaba (Skikda), suite à une opération de fouille et de recherche menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a récupéré également des armes et une quantité de munitions, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale

(MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et suite à une opération de fouille et de recherche dans la localité de Bissi, commune de Azzaba, au niveau du Secteur militaire de Skikda, un détachement de l'ANP a abattu, aujourd'hui 30 juillet 2018, trois terroristes et récupéré un pistolet-

mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov et 3 chargeurs garnis de munitions», a précisé la même source. «Cette opération, toujours en cours, vient s'ajouter à la série des résultats qualitatifs réalisés par les Forces de l'ANP, afin de traquer les résidus criminels», a noté le MDN.

SEAAL

Suspension de l'alimentation en eau potable dans 4 communes d'Alger



L'alimentation en eau potable sera suspendue aujourd'hui mardi 31 juillet dans quatre communes de la wilaya d'Alger en raison des travaux de réparation d'une canalisation, a indiqué, ce lundi, la

Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Ces travaux, localisés au niveau de la station de pompage de Telemly, engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les parties hautes des communes de la Casbah, de Bab El Oued, d'Oued Koriche et d'Alger-Centre, précise SEAAL. Elle explique qu'un important écoulement, estimé à 80 m³ / heure, a été détecté par ses services sur une canalisation principale de refoulement de la station de pompage de Telemly, nécessitant un arrêt partiel

de cette station pour une durée de 14 heures (de 8h à 22h). L'intervention de la SEAAL s'inscrit dans le cadre de la sécurisation de l'alimentation en eau potable des communes nord de la capitale pendant la saison estivale et plus particulièrement durant les fêtes de l'Aïd El Adha, ajoute-t-elle. La remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement durant la nuit du mardi au mercredi, selon le communiqué qui a indiqué qu'un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers).

• Boumerdès

Une secousse tellurique de magnitude de 3,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter enregistrée

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, ce lundi, à 10h32 dans la wilaya de Boumerdès, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de cette secousse a été localisé à 8 km au nord-ouest de Zemmouri (sur mer) dans la même wilaya, a précisé la même source.

• BMS

Persistance de la canicule sur le Sahara central

La canicule persistera sur le Sahara central jusqu'à aujourd'hui, avec des températures qui atteindront ou dépasseront localement les 48 degrés Celsius, a indiqué, ce dimanche, l'Office national de météorologie (ONM) dans un Bulletin météo spécial (BMS). «La vague de chaleur continuera d'affecter le Sahara central avec des températures maximales atteignant ou dépassant localement 48° C sur les wilayas d'Adrar, le nord de Tamanrasset (région d'Aïn Salah)», a précisé le bulletin, dont la validité en cours s'étend jusqu'à mardi à 18h00.

Publicité

PROMO Hadj 2018

Durant votre Hadj Recevez vos appels à 10 DA Min Seulement

ooredoo
عيش الإنترنت

Réduction disponible avec tous les opérateurs mobiles en Arabie Saoudite et valable du 1 Août au 15 Septembre 2018. Tarif : 10 DA/Minute TTC. Plus d'informations au 0550 000 333-ooredoo.dz

A la faveur des efforts consentis par l'Etat Hadjar promet une rentrée universitaire dans le calme et la sérénité

Mettant en avant les efforts consentis par les pouvoirs publics pour élargir les capacités d'accueil pédagogiques, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a promis que la prochaine rentrée universitaire se déroulera dans le calme et la sérénité.

Lors d'une rencontre qu'il a présidée, hier, au siège de son département ministériel avec les directeurs des œuvres universitaires, Hadjar a indiqué que le secteur veille à assurer une rentrée universitaire «confortable» à la faveur des efforts consentis pour élargir les capacités d'accueil pédagogiques et des œuvres, précisant que le nombre de places s'élèvera à 1 452 000 après la réception de 67 100 nouvelles places cette année. Théoriquement, ces capacités permettront d'accueillir près de 1 750 000 étudiants», selon le premier responsable du secteur. Concernant les capacités d'hébergement, le secteur prévoit la réception de près de 45 500 nouveaux lits et six cantines centrales, ce qui portera les capacités d'hébergement à 629 500 lits lors de la prochaine rentrée universitaire. Le nombre des étudiants des trois cycles atteindra 1 740 000 étudiants lors de la rentrée universitaire, a-t-il annoncé, indiquant que 276 391 nouveaux bacheliers rejoindront les bancs de l'université contre 370 000 étudiants qui seront diplômés d'ici la fin de l'année universitaire courante, dont 232 000 licenciés du système LMD parmi lesquels près de 190 000 rejoindront le cycle du Master. Dans le cadre de la conférence nationale, Hadjar a appelé les directeurs des œuvres universitaires à une mobilisation totale pour la réussite de la prochaine rentrée universitaire, à travers la supervision des opérations d'inscription des étudiants pour l'obtention des chambres au sein des cités universitaires et l'équipement des cités pour l'accueil des étudiants. Le ministre a demandé aux responsables des œuvres universitaires, l'ouverture des portes du dialogue et l'organisation de rencontres régulières avec les partenaires sociaux à tous les niveaux et la prise en charge de leurs revendications légitimes, de par la soumission périodique du bilan des rencontres, notamment des solutions trouvées dans ce sens à l'Office national des œuvres universitaires et à l'administration centrale. Hadjar a déploré, en outre, un manque de dialogue et de concertation au niveau de certains établissements universitaires et directions des œuvres universitaires, à l'origine des problèmes en suspens. Parmi les objectifs tracés par le secteur en matière d'œuvres universitaires, le ministre a cité la garantie d'une

bonne gestion, l'amélioration de la qualité des œuvres, la création de l'animation au sein des cités universitaires, à travers la création de clubs scientifiques et sportifs. La modernisation de l'administration universitaire et sa promotion au rang de l'administration numérique, compte également parmi les objectifs de développement de la performance tracés par le secteur, a-t-il poursuivi, soulignant «l'élaboration d'un logiciel pour la gestion des inscriptions des étudiants pour l'obtention d'une chambre dans les résidences universitaires et bénéficier du transport via le système (progress) régissant l'ensemble des opérations pédagogiques, scientifiques, administratives et financières de l'université. Par ailleurs, le ministre a annoncé que 97% des nouveaux bacheliers se sont inscrits dans la plateforme, précisant que les 3% restants représentent les étudiants indécis ou ayant passé à d'autres universités et établissements privés ou militaires, ou bien ceux ayant passé le baccalauréat pour améliorer leur niveau sans obtenir de meilleurs résultats. L'opération des inscriptions universitaires a eu lieu dans de bonnes conditions et aucun problème n'a été signalé au niveau national, a indiqué le ministre. Après confirmation des préinscriptions durant la période du 29 au 30 juillet, les résultats des orientations seront affichés en ligne dans la soirée du 7 août 2018 et ce, après traitement des fiches de vœux du 31 juillet au 7 août. La 2^e étape des préinscriptions, de réorientation, de concours et d'entretiens pour les filières concernées aura lieu entre le 8 et 12 août. Les étudiants ayant été orientés vers le domaine science et technologie (ST) doivent déposer un certificat médical au niveau de l'établissement d'accueil et passer un entretien. Il s'agit des écoles supérieures d'enseignement, instituts de sciences et technologies appliquées, quelques cycles licence et licence en imammat (prédication). Les cas d'échec aux concours et entretiens ainsi que les demandes de réorientation seront traités entre les 13 et 16 août. Les résultats de l'orientation seront connus le 16 août. La plateforme consacrée à l'hébergement sera ouverte du 8 au 15 août, tandis que les inscriptions définitives et le dépôt des dossiers des œuvres universitaires auront lieu entre les 2 et 6 septembre. La phase de traitement des cas exception-



nels, par les établissements de l'enseignement supérieur, et de la réouverture des plateformes consacrées à l'hébergement, la bourse et le transport est programmée entre le 2 et le 16 septembre. Pour rappel, le der-

nier délai des inscriptions définitives a été fixé au 16 septembre 2018 au titre de l'année universitaire 2018-2019.

T. Benslimane

• Bourse d'études La production du certificat de non-imposition différée

Le ministère des Finances et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ont décidé de différer la production du certificat de non-imposition, dans le cadre de l'allègement des démarches de constitution du dossier à fournir pour l'obtention de la bourse d'études, a annoncé, ce lundi, le ministère des Finances dans un communiqué. Ainsi, les salariés, les retraités et les pensionnés sont dispensés de déposer à l'appui du relevé des émoluments, le certificat de non-imposition lors du dépôt de dossier, a expliqué la même source, précisant que «ce document sera complété au dossier avant le 31 décembre 2018». L'extrait de rôle concernant les personnes ayant la qualité de commerçant demeure par contre exigible au dépôt initial du dossier, a indiqué le communiqué.

T. B.

Lutte contre la traite des personnes L'Algérie réaffirme sa volonté



En l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la dignité des victimes de la traite des personnes, l'Algérie a décidé d'appliquer de nouvelles mesures pour lutter contre ce phénomène. Intervenant à l'occasion d'une cérémonie organisée au ministère des Affaires étrangères, le président du Comité national de prévention

et de lutte contre la traite des personnes, Mourad Adjabi, a indiqué que les autorités algériennes «ont pris toutes les mesures juridiques et institutionnelles nécessaires pour mettre un terme à ce phénomène et pour faire face aux réseaux criminels». Il citera en ce sens, l'élaboration d'un projet de loi relatif à la traite des personnes, qui a été soumis au Premier ministre pour approbation ainsi que la préparation d'un «projet de base de données» par le ministère de la Justice en coordination avec les secteurs concernés et qui sera opérationnel «au début de l'année prochaine». Outre cela, il évoquera le rapport annuel sur la situation de la traite des personnes en Algérie, élaboré par une commission comptant 20 membres issus de divers départements ministériels et d'instances spécialisées. Le premier rapport, comportant les activités de la commission ainsi que les perspectives d'avenir de ses actions, a été adressé au président de la République en 2017. De son côté, le directeur général des relations multinationales, Rachid Bladane, a réitéré la volonté de l'Algérie à lutter contre «toutes les formes de crime organisé transnational, y compris la traite des personnes». En effet, il rappellera en ce sens, que dans le cadre de la

répression et de lutte contre ces réseaux qui procèdent à la traite des personnes, «l'Algérie a ratifié les conventions internationales de lutte contre la traite des personnes et a développé son programme de coopération avec les Nations unies». Il importe de noter que la Journée mondiale contre la traite des êtres humains, célébrée le 30 juillet de chaque année, a pour objectif de protéger les enfants, les femmes et les migrants, contre les réseaux criminels. Ces derniers, estime le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, «exploitent l'espoir et la détresse d'autrui, et s'attaquent aux plus démunis en les privant de leurs droits fondamentaux». Selon de récentes données fournies par l'organisation internationale du travail (OIT), «le travail forcé et l'exploitation sexuelle génèrent actuellement 150 milliards de dollars américains chaque année dont les deux tiers proviendraient de l'exploitation sexuelle». Alors que le nombre de victimes est estimé à des dizaines de millions, les condamnations de trafiquants d'êtres humains dans le monde entier sont de moins de 10 000 cas, selon le rapport de 2017 sur la traite des êtres humains.

Amel Driss / Ag.

Instauration de l'Etat de droit

«La stabilité dont jouit l'Algérie aujourd'hui, est le fruit de la réconciliation nationale», soutient Louh

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé, hier à Tipasa, que la Charte pour la paix et la réconciliation nationale avait contribué à l'instauration de l'Etat de droit, à la protection des libertés individuelles et collectives et au renforcement de l'indépendance de la justice.

S'exprimant au terme de sa visite d'inspection à l'Ecole supérieure de magistrature (ESM) à Koléa, Louh a indiqué que «l'un des fruits les plus importants de la Charte pour la paix et de la réconciliation nationale est la stabilité dont jouit l'Algérie aujourd'hui, ce qui a permis la reconstruction de la société et la consécration des principes de l'Etat de droit, en tête desquels la protection des libertés individuelles et collectives et l'indépendance du pouvoir judiciaire». Les déclarations du ministre de la Justice sur l'importance de la politique de réconciliation nationale font suite à un rapport élaboré par une organisation des Droits de l'Homme. Le ministre a appelé l'organisation en question, sans en citer le nom, à «mieux appréhender les dimensions du choix de la réconciliation nationale». Il a indiqué, dans ce contexte, que «la réconciliation nationale est un choix souverain cautionné par le peuple dans sa majorité écrasante, en septembre 2005, devenant, ainsi, une source intarissable de promotion des Droits de l'Homme que cette organisation prétend défendre». «La sagesse et la clairvoyance du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a jeté les bases de la paix et de la réconciliation nationale ont contribué à la stabilité du pays et à la poursuite de la reconstruction au moment où certains pays voisins souffrent de guerres de survie», a ajouté le ministre. Après avoir affirmé que la réconciliation nationale «est une vision civilisationnelle adaptée à la réalité du peuple algérien et une réponse démocratique permettant de mettre fin à l'effusion de sang à travers une culture de paix durable en consécration de la solidarité et de la tolérance, et ce, en vue d'ouvrir de futures perspectives au peuple algérien», Louh a indiqué que cette Réconciliation «n'est pas un processus individuel, ni une voie d'impunité ou d'oubli». «La prise d'une position visant à abroger les dispositions de cette loi (Réconciliation nationale) ou certaines parties se veut un déni de la réalité et une méconnaissance de la légitimité



populaire acquise par ce texte après le référendum en faveur de cette loi», a-t-il ajouté.

Plus de 105 000 visites dans les lieux de garde à vue en dix ans

Parmi les résultats de la stabilité atteinte grâce à cette loi de la Réconciliation, il y a lieu de citer «la consolidation des droits du mis en cause par un texte explicite stipulant la nécessité d'informer le parquet de tous les lieux de placement en garde à vue», selon le ministre de la Justice qui a fait état de «105 806 visites d'inspection dans les lieux de garde à vue et les différents centres de sûreté pour contrôler les conditions carcérales et la régularité des procédures, mais aussi la respect de la dignité des personnes et de leurs droits constitutionnels». «L'Algérie a franchi d'importants pas sur cette voie à travers «la confirmation du caractère exceptionnel de la détention préventive, la réduction de sa durée, le renforcement de la présomption d'innocence, la protection des témoins, des experts et des victimes ainsi que l'encadrement du droit

d'accès à l'information pour l'enquête préliminaire, et ce, en permettant aux officiers de la Police judiciaire, sur autorisation du parquet, d'informer l'opinion publique de certains résultats de l'enquête préliminaire en tenant compte de la présomption d'innocence et du respect de la vie des personnes».

Le système législatif et juridique en Algérie a été renforcé, a ajouté Louh, par des «mécanismes lui permettant d'élargir la compétence des tribunaux criminels pour trancher certains crimes commis en dehors du territoire national», rappelant certains résultats importants réalisés grâce à la loi sur la Réconciliation nationale et la stabilité de l'Algérie.

Ecole supérieure de Magistrature, un acquis à mettre au diapason de l'innovation

Concernant l'Ecole supérieure de Magistrature qui ouvrira ses portes à la prochaine rentrée sociale, le ministre a qualifié cette structure qui s'étend sur une superficie de 12 hectares et à laquelle un budget de 19 milliards dinars a été consacré, d'«acquis à

mettre au diapason de la culture de l'innovation». «C'est un acquis qui s'inscrit au cœur des préoccupations du président de la République pour s'assurer de réunir les meilleures conditions de formation, partant de sa conviction de la nécessité de former un magistrat avec de hautes compétences professionnelles lui permettant d'exercer ses fonctions, à savoir l'application de la loi, dans les meilleures conditions». D'une capacité d'accueil de 1000 postes pédagogiques, l'Ecole dispose de salles d'audience, salles de conférences et salles de cours, outre la résidence, les structures sportives et de santé «à l'image des structures internationales». Le contenu et les programmes de formation demeurent l'axe principal auquel l'Etat accorde un intérêt accru, en application du processus de la réforme de la justice conformément aux profondes mutations que connaissent l'Algérie et le monde dans tous les domaines, notamment la rapidité du flux d'information, a-t-il fait savoir. Ces mutations, poursuit Louh, nécessitent une révision globale des programmes de formation, rappelant la décision relative à la mise sur pied d'une commission ad hoc composée de membres hautement compétents afin de réviser et enrichir les programmes pédagogiques de formation de base des futurs magistrats. L'opération de révision touchera 60% du contenu des programmes afin de les adapter aux nouvelles législations, accords internationaux et principes universels, a-t-il prévu. Le ministre de la Justice a souligné, dans ce sens, que «le flux d'informations et l'évolution effrénée des technologies entraînent de nouvelles formes de criminalité comme la cybercriminalité et les crimes liés aux développements scientifiques et aux courants de la mondialisation», d'où la nécessité de maîtriser, par nos magistrats, l'arbitrage international, la coopération judiciaire et juridique et l'échange entre pays à travers «la maîtrise des langues étrangères et des mécanismes de protection des intérêts du pays et la défense de ses droits».

O. M.

Lutte contre les crimes transfrontaliers

727 commissions rogatoires émises au cours des trois dernières années

L'Algérie a émis au cours des trois dernières années, 727 commissions rogatoires internationales dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière, a annoncé, hier, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. Dans une allocution clôturant sa visite d'inspection au siège de l'Ecole supérieure de la Magistrature de Koléa (Tipasa), le ministre a indiqué que l'Algérie a connu en matière de coopération judiciaire, notamment sur le volet relatif à l'extradition et l'émission des mandats d'arrêts, «une

évolution notable» au cours des dernières années. Il a relevé, dans ce contexte, que «durant la période s'étalant de juillet 2015 à juillet 2018, il a été procédé à l'émission de 727 mandats d'arrêt ayant permis l'arrestation d'individus recherchés par la justice dans des pays étrangers, ainsi que l'enclenchement des procédures pour leur extradition», outre, «l'émission de 39 demandes d'extradition et 281 commissions rogatoires internationales et la réception de 277 autres». Ce bilan qui a été révélé par le

ministre intervient dans le contexte de la lutte contre la criminalité dans le cadre de la mondialisation, car, poursuit le ministre, le crime transfrontalier «est devenu parmi les plus dangereux crimes qui menacent les sociétés dans leur intégrité, et ce, pour multiples raisons, principalement les déplacements accrues des individus, l'émigration clandestine, l'augmentation des activités des organisations terroristes internationales, ainsi que la prolifération du phénomène du trafic international des drogues».

Pour lutter contre ces crimes, l'Algérie, affirme le ministre, a mis en place un plan visant l'établissement d'une coopération judiciaire «efficace», à travers la signature d'accords bilatéraux en matière de coopération judiciaire internationale, en matière pénale et d'extradition, contribuant ainsi, à l'évolution remarquable susmentionnée et qui est consécutive à ces résultats, à savoir l'arrestation des individus recherchés par la justice dans des pays arabes ou européens, sur un total de 727 mandats d'arrêt.

Parlement

L'Algérie inébranlable face aux campagnes virulentes et aux discours de faillite politique

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, a affirmé, que l'Algérie était «un Etat souverain et demeurera sereine et inébranlable» face «aux campagnes virulentes» menées par certaines parties dont le discours exprime «une faillite politique». «L'Algérie est un Etat souverain, fort de ses institutions légitimes, qualifiée par de spécialistes de «modèle - de stabilité, de développement et d'édification démocratique» aux niveaux arabe et africain, a affirmé Bouhadja dans une allocution prononcée, à l'occasion de la clôture de la session parlementaire ordinaire 2017/2018, en réponse «aux mauvais donneurs de leçons», ajoutant que l'Algérie demeurera «sereine et inébranlable» face aux campagnes virulentes menées par certains

dont le discours exprime «la faillite politique». «L'Algérie refuse que quiconque lui dicte sa politique et la démarche à suivre et repose sur l'unité de son peuple, la solidité de ses institutions, les principes de sa politique extérieure et sa détermination constante à poursuivre son processus de construction et d'édification, sous la direction du président de la République, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika», a-t-il soutenu. «Les choix importants du président de la République ont atteint leurs objectifs de réforme et de développement. Néanmoins, certaines parties œuvrent vainement à dissimuler et à altérer ces réalisations, à travers de discours qui sèment le doute et le désespoir et incitent à la haine contre les institutions et les symboles de l'Etat», a souligné le

président de l'APN. Dans ce sillage, Bouhadja a estimé que «ces discours s'associent aux campagnes virulentes menées à l'étranger», affirmant que «leur seul objectif est de donner une image négative et déformée de notre pays et de porter atteinte à la crédibilité de ses positions politiques sur de questions de principe, dans une tentative de dénigrement et d'affaiblissement de l'Algérie». Soulignant que les réalisations concrétisées par l'Algérie sont patentes et n'ont besoin ni d'arguments ni de preuves, le président de l'APN a appelé ceux qui «feignent d'ignorer la vérité» à se conformer à la déontologie politique et aux garde-fous de la loi en matière de respect de institutions et de symboles de l'Etat et à se remettre à la volonté du peuple».

Énergies renouvelables

L'Algérie ambitionne de mettre sur pied sa propre industrie nationale

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a annoncé, hier, à Alger, le lancement, avant la fin 2018 du 1^{er} appel d'offres national, par voie de mise aux enchères, pour la production de 150 mégawatts d'électricité produite à partir des énergies renouvelables, dédié particulièrement aux investisseurs locaux, relevant que l'Algérie ambitionne de mettre sur pied sa propre industrie nationale dans ce domaine.

S'exprimant lors d'un point de presse en marge du Forum national préparatoire au lancement de cet appel d'offres national par voie de mise aux enchères, dédié aux investisseurs locaux, le ministre a indiqué que «le cahier des charges pour cette opération a été finalisé et le secteur est sur le point de consulter l'ensemble des acteurs du domaine, en vue d'apporter les dernières retouches à ses articles avant son lancement officiel qui interviendra avant la fin de l'année en cours». Par voie de conséquence, poursuit le ministre, la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) procédera, avant la fin de l'année en cours, au lancement d'un appel d'offres par voie de mise aux enchères, en vue de la production de 150 mégawatts d'électricité renouvelables avec des capacités nationales. Il a, à ce titre, indiqué que cet appel d'offres répond aux capacités d'industrialisation existantes dans notre pays et il est destiné particulièrement aux investisseurs nationaux publics ou privés. Le ministre a affirmé que les capacités de réalisation des énergies renouvelables en Algérie s'élèveront progressivement à mesure que les capacités d'industrialisation augmentent, ajoutant, à cet effet, que l'objectif est aussi de créer une dynamique économique efficace dans ce domaine, à travers la mise en place d'un réseau de Petites et moyennes entreprises (PME) opérant dans chaque processus de production de l'électricité générée à partir de l'énergie renouvelable, de la fabrication des composants, en passant par la production pour arriver à la distribution. Le ministre a ajouté, à cet égard, qu'il sera procédé, avant la fin 2018, au lancement de la production de 200 mégawatts, dont 50 mégawatts produites dans le Sud par Shariket Kahraba Wa Taket Moutadjadida (SKTM), une filiale du Groupe Sonelgaz qui permettra d'en finir avec l'utilisation du diesel et de générer la devise au Trésor public. S'agissant du Forum, le ministre a indiqué qu'il se veut un espace privilégié pour l'échange d'idées, la concertation ainsi qu'une opportunité à même de permettre aux opérateurs et investisseurs locaux de prendre connaissance du programme de transition énergétique et de développement de l'énergie propre et renouvelable qui a été tracé par le secteur de l'Énergie, ainsi que de la possibilité de le



Ph : Fateh Guidoum ©

concrétiser sur le terrain avec des capacités nationales. Le même responsable a relevé que ce Forum se veut également une opportunité pour s'enquérir de la nouvelle stratégie mise en place par le secteur en vue de développer une industrie nationale pour la fabrication des équipements entrant dans la réalisation des centrales solaires et créer une concurrence pour l'investissement, à travers les appels d'offres. Guitouni a également mis en avant que cette «importante» rencontre souligne clairement la volonté du gouvernement à élaborer une politique énergétique d'avenir et d'assoier la gouvernance énergétique, lesquelles s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national des énergies renouvelables qui prévoit l'installation d'une énergie renouvelable de l'ordre de 22 000 mégawatts à l'horizon 2030. Ce programmes permettra également de répondre aux besoins croissants du marché national en électricité, de préserver les ressources en hydrocarbures, de fournir un grand volume de gaz naturel et de créer des milliers de postes d'emploi directs et indirects, a ajouté le ministre.

Sonatrach permettra au pays, à travers sa contribution, d'épargner près de 2 milliards USD à l'horizon 2040

Par ailleurs, le ministre a fait état de la réalisation de près de 400 mégawatts d'électricité grâce aux énergies

renouvelables, une démarche, a-t-il dit, qui a permis à l'Algérie «d'acquérir expérience et expertise», soulignant, à ce titre, que les stations de production d'électricité par les énergies renouvelables sont implantées actuellement à travers 22 wilayas et sont fonctionnelles avec un savoir-faire algérien. Il a ajouté que Sonatrach a contribué à ce programme ambitieux à travers les sites industriels relevant du secteur des Hydrocarbures et peut devenir un leader dans le domaine et fournir grâce à l'énergie solaire une production pouvant atteindre 1,3 gigawatt et couvrir 80% des besoins des sites pétroliers. Les sites raccordés au réseau électrique réunissent les meilleures conditions pour accueillir des infrastructures de production de l'énergie solaire, a ajouté Guitouni, rappelant que la compagnie Sonatrach permettra au pays, à travers sa contribution dans ce programme, d'épargner près de 2 milliards USD à l'horizon 2040. Guitouni a rappelé, dans ce cadre, le projet qu'entretient Sonatrach avec la société italienne «Eni» portant sur la réalisation d'une station de production d'électricité à l'énergie solaire à Adrar d'une capacité de 10 mégawatts devant entrer en exploitation en octobre 2018. Le responsable a fait état, à ce titre, de l'élaboration des premières études techniques des sites Berkin, El Kaci et Alrar, outre l'organisation d'une rencontre entre Sonatrach, ENI et l'Autorité de régulation de l'électricité et du gaz pour s'enquérir des textes réglementaires régissant la

réalisation de stations d'énergie solaire en Algérie. S'agissant du projet d'énergie solaire de Sonatrach avec l'entreprise «Total», Guitouni a fait savoir que l'étude de faisabilité pour la réalisation de station de production de l'électricité à l'énergie solaire au niveau de Tinfoui, Tibenkour et Rhoud Enous à Ilizi, a été réalisée. Le secteur s'emploie à réaliser ce programme ambitieux à travers des moyens de réalisation nationales, à commencer par l'ingénierie des projets, la fabrication des matériaux, la construction des panneaux photovoltaïques, jusqu'à l'étape de l'exploitation, et ce, pour réaliser l'intégrité industrielle, outre la mobilisation des universités et des centres de recherche et de formation, a ajouté le ministre. Guitouni a fait savoir que son département œuvrait à associer les acteurs dans la dynamique de développement, à travers le recours aux programmes d'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables comme moyen de développement en les plaçant au cœur de la transition énergétique en intégrant l'utilisation de l'énergie durable dans la vie quotidienne des citoyens. Ce programme sera accompagné d'un plan de rationalisation de la consommation d'énergie ayant pour principal objectif de développement de l'éclairage efficace dans les foyers, la réalisation de structures avec des techniques poussées en matière d'énergie, le développement de la technique de réchauffement de l'eau grâce à l'énergie solaire, la promotion du GPL, l'alimentation des zones enclavées en énergie solaire, poursuit le ministre. Répondant à une question sur le prix de l'électricité produite à base d'énergie renouvelable, Guitouni s'est voulu rassurant quant à la tarification qui sera,

a-t-il dit, inférieur à l'électricité produite par les moyens conventionnels, relevant, à ce propos, que le coût de fabrication d'équipements de production de l'électricité de source renouvelable a été divisé par cinq par rapport à 2010. Evoquant l'intégration nationale, le ministre a affirmé que l'appel d'offres sera destiné exclusivement aux investisseurs locaux, soulignant que la construction des panneaux photovoltaïques et des câbles électriques se fait en Algérie, le besoin étant relevé dans la production de transformateurs électriques, appelant les investisseurs locaux à conclure des partenariats avec des investisseurs étrangers pour maîtriser cette technologie et produire ces équipements localement à l'avenir. Guitouni a indiqué, dans ce cadre, que les investisseurs locaux dans le domaine des énergies renouvelables bénéficieront de plusieurs privilèges, à l'image du foncier, des avantages fiscaux et des prêts bancaires à taux bonifié, avant de relever que l'électricité produite par les opérateurs privés sera intégrée dans le réseau d'électricité national, permettant ainsi aux investisseurs d'avoir un marché où ils pourront commercialiser leur production. Evoquant les perturbations enregistrées dans la distribution de l'électricité à Ouargla qui a suscité la colère chez les citoyens, le ministre a imputé le problème à des facteurs climatiques liés essentiellement à la canicule qui frappe exceptionnellement le pays cette année. Il a indiqué que les équipements de production de l'électricité, notamment les câbles, subissent, en raison de la chaleur des pannes, qui sont réparées dans les «plus brefs délais» par les services de la Sonelgaz.

A. M.



Concession des terres agricoles

Bouazghi appelle à la finalisation des contrats avant la fin 2018

Au mois de mai dernier, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, avait fait part de la possibilité d'approprier au profit des agriculteurs, des terres relevant des domaines de l'Etat. Cette mesure aurait pour objectif de garantir les investissements, nécessaires, au développement national.

S'exprimant, hier, lors d'une visite de projets de son secteur à Alger, le ministre Abdelkader Bouazghi, a appelé au règlement définitif du dossier des concessions agricoles «avant la fin 2018 pour conforter les agriculteurs et encourager les investissements dans le secteur». L'action aurait débuté, dès lors la promulgation de la loi d'orientation de l'agriculture en 2008. Depuis le secteur a connu le début de la régularisation des différentes situations du foncier agricole. Il a été procédé en un premier temps au transfert du droit de jouissance au droit de concession, dans le cadre de la protection des propriétaires d'exploitations agricoles. Par la suite il a été procédé à l'application des textes réglementaires complémentaires en ce qui concerne l'élaboration d'actes de concessions. Toutes les mesures prises dans ce cadre butaient sur le parachèvement relatif à l'augmentation de la superficie de terres agricoles productives. Autrement dit, à correctement utiliser les terres, comme à titre d'exemple, assurer la sécurité alimentaire ou encore le développement de certaines filières agricoles. Ainsi, selon les informations fournies par les responsables, «8954 dossiers de concession ont été

déposés par 8900 exploitants agricoles» au niveau de l'Office national des terres agricoles de la direction de la wilaya d'Alger. Jusqu'à ce jour, 6046 dossiers ont été acceptés, tandis que 5983 cahiers des charges ont été signés. Précédemment l'on avait indiqué qu'une superficie globale de «50 000 hectares a été attribuée aux postulants et investisseurs dans le cadre de l'accession à la propriété foncière agricole». Pour ce qui est des demandes en suspens, les responsables de l'Office évoquent les problèmes d'héritage, ou les dossiers incomplets. Rappelons en ce sens qu'une décision interministérielle a été promulguée pour prendre en charge les questions entravant la maîtrise du foncier agricole. Du chemin reste encore à parcourir d'autant que le ministère entend atteindre les «9 millions d'hectares à moyen terme». En 2017, le ministre avait fait état de la présence de «2 millions d'hectares de terres agricoles non exploitées recensées, soit 33% de la superficie totale des terres agricoles estimées à 8 millions d'hectares». Le processus demeurera actif tant que l'objectif ne sera pas atteint. Ceci témoigne d'ailleurs de l'intérêt accordé par l'Etat pour le secteur agricole.

Amel Driss



L'Algérie a produit 10 millions de quintaux de dattes en 2017



Une production de plus de 10,58 millions de quintaux a été enregistrée dans la filière des dattes en 2017, soit une valeur de 332,4 milliards de dinars, a indiqué, ce lundi, à Alger, un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. En 2017, la récolte de la variété la plus prisée de datte en l'occurrence «Deglet Nour» a atteint 5,67 millions de quintaux, contre 2,87 millions pour la Degla Beïda (datte blanche) et les dattes sèches, et plus de 2 millions de quintaux pour les dattes moelles. Le rendement par palmier-dattier est estimé à 67,7 kg. Le rendement de «Deglet Nour» s'élève à 86,3 kg par palmier-

dattier, contre une production de 51,6kg et 58,2 kg par palmier-dattier respectivement pour la Degla Beïda et les dattes sèches, El Ghars et les dattes moelles. La superficie globale des palmiers-dattiers s'élève à 167.663 hectares, alors que les palmiers productifs sont estimés à 15,7 millions et ceux plantés à 18,53 millions. La wilaya de Biskra vient en tête des 16 wilayas productives de dattes, avec une production de plus de 4,38 millions de quintaux, suivie des wilayas d'El Oued, avec plus de 2,6 millions de quintaux, puis Ouargla avec plus de 1,4 million de quintaux. Salim Hadoud a été élu, ce lundi, au siège de la Chambre nationale de l'agriculture, président du Conseil national interprofessionnel de la filière des dattes. Cette opération fait suite aux recommandations des assises nationales de l'agriculture tenues sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Au terme de son élection, Hadoud s'est engagé à œuvrer avec tous les acteurs de cette filière à renforcer et développer la filière à travers l'accompagnement des agriculteurs et la prise en charge de leurs préoccupations.

Le président du Conseil a insisté sur l'impératif d'atteindre les objectifs fixés pour cette filière, notamment élargir la superficie consacrée à la plantation des palmiers, ce qui permettra d'augmenter les quantités consacrées à l'exportation et au développement des autres types. Le Conseil est appelé à jouer un rôle essentiel, étant un espace de concertation entre la profession et les autorités publiques, et à développer le progrès technique. En outre, le Conseil sera chargé de collecter les données nécessaires pour l'élaboration d'une feuille de route qui permettra d'orienter les futures activités de cette filière, selon le président du Conseil.

A. D.

«L'Etat ne peut intervenir sur le prix du mouton»

A mesure que l'Aïd El Adha approche, le prix du mouton ne cesse de grimper, si bien qu'une bête de qualité respectable, n'est pas pour moins de 55.000 à 60.000 DA. C'est ce que nous avons constaté, hier, au niveau de deux points de vente, à Rouiba, sur la route d'Aïn Taya et au Hamiz. Les revendeurs mettent en avant le prix du fourrage et la cherté du transport pour justifier cette envolée. Et les pouvoirs publics n'y peuvent strictement rien, comme l'a expliqué, ce lundi, Abdelkader Bouazghi, ministre de l'Agriculture, soulignant que «le ministère ne peut pas intervenir sur les prix du mouton, c'est le principe de l'offre et de la demande qui est déterminant.» Pour le ministre, le rôle de l'Etat se limite à offrir des points de vente et assurer un encadrement sur le plan sanitaire, assurant à ce propos que les vétérinaires travailleront au niveau des abattoirs. Autre sujet abordé par le ministre, la fièvre aphteuse qui a fait son apparition dans certaines wilayas, 5, selon lui, soit un total de 178 vaches contaminées, en précisant qu'une vaccination systématique sera effectuée pour l'ensemble du cheptel bovin.

A. D.

La production agricole dans la wilaya d'Alger dépasse les 56 milliards de dinars en 2017

La valeur de la production agricole dans la wilaya d'Alger a enregistré un chiffre d'affaires de 56,7 milliards de dinars en 2017, selon les chiffres de la Direction de l'agriculture de cette wilaya. Sur ce chiffre d'affaires global, la part de la production végétale a représenté 48,2 milliards de dinars, ont indiqué des responsables de cette structure dans un bilan présenté, ce lundi, au ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, lors d'une visite des projets de son secteur au niveau de la capitale. Quant à la production animale, le chiffre d'affaires a été de 8,5 milliards de dinars. En termes de taux de croissance dans le secteur agricole, la wilaya d'Alger est classée en 22^e position à l'échelle nationale. Par filières, la production céréalière a enregistré un bond de 28% en passant de 46 443 quintaux (q) en 2012 à 59 396 q en 2017. La collecte a augmenté de 56% de 2012 à 2017, grâce à la prime de collecte attribuée par l'Etat aux céréaliculteurs. La production des agrumes s'est accrue de 26% avec un volume global de plus d'un million en 2017, contre 799. 622 q en 2012. Les communes de Sidi Moussa, Ouled Chebel, Birtouta et l'Eucalyptus représentent 68% de la production agrumicole au niveau d'Alger. La production arboricole a connu la même

tendance haussière (+47%) en passant de 399 800 q en 2012 à 586 320 q en 2017. En revanche, la production maraîchère s'est établie à 3 215 696 q, accusant une perte de 171 924 q par rapport à la campagne de 2016, relève la même source, qui explique ce recul par la diminution des superficies agricoles utiles. Les communes de Staoueli, Zéralda, Eucalyptus, Rouiba et Haraoua représentent 60% de la production maraîchère au niveau d'Alger. La production de la pomme de terre s'est établie à 432 630 q en 2017, en baisse de 27% par rapport à l'année 2016. Les communes les plus performantes dans cette filière sont : Zéralda, Staoueli, Eucalyptus, Dar El Beïda et Rouiba qui représentent 83% de la production de la capitale en pomme de terre. Quant à la production de lait cru, elle a connu une hausse de 19%, avec un volume de 42,57 millions de litres en 2017, contre 35,82 millions de litres en 2012.

La même source a toutefois précisé que la collecte de lait a stagné à 12,19 millions de litres malgré la mise en place de la prime initiative au profit des collecteurs. Concernant la production des viandes blanches, elle a enregistré un bond de 23% durant les cinq dernières années. Elle est passée de 56 232 q en 2012 à 69 047 q en 2017. La production des œufs, par contre, a



connu une baisse de 14% en passant de 121 323 000 unités à 104 386 000 unités. Quant à la production du miel, elle reste négligeable et bien loin des objectifs tracés par les services agricoles de la wilaya, avec seulement 542 quintaux produits durant l'année passée.

Les responsables de la Direction agricole d'Alger ont affirmé que la wilaya poursuit ses efforts de développement en direction des exploitations agricoles avec le souci majeur de la rationalisation des investissements agricoles pour l'extension des superficies utiles agricoles (SAU) en irriguée. Et ce, en favorisant les différents systèmes d'économie d'eau et également à travers l'extension de la superficie agrumicole, le développement de l'élevage bovin net de la production laitière.

Mourad Zemali persiste et signe : «L'effacement de la dette des jeunes entrepreneurs, n'est pas à l'ordre du jour»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a indiqué, hier, à Boumerdès, que «l'effacement de la dette des jeunes entrepreneurs», qui ont bénéficié du soutien de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) pour créer des micro-entreprises, «n'est pas à l'ordre du jour».

«Je le dis clairement, l'effacement de cette dette n'est pas à l'ordre du jour, car c'est une opération contraire à l'esprit de l'entrepreneuriat, d'autant plus que nous voulons former une génération responsable, ayant cet esprit», a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Boumerdès. Les jeunes promoteurs peuvent rencontrer des difficultés lors de leurs premières expériences en matière d'entrepreneuriat, chose qui se passe dans tous les pays du monde, a insisté le ministre, soulignant «qu'il n'est pas raisonnable d'effacer les dettes de toutes les entreprises qui ont échoué ou qui se trouvent surendettées». Dans ce cadre, il existe d'autres mesures mises à la disposition de ces jeunes promo-

teurs pour régler la situation de leurs entreprises concernées par les dettes, à savoir le Fonds de garantie qui assure l'indemnisation des pertes avec la banque et récupère les équipements de production afin de les vendre aux enchères. Zemali, a affirmé qu'il existe d'autres mesures d'accompagnement au profit des jeunes entrepreneurs qui ont rencontré des difficultés qui consistent, notamment en le «rééchelonnement de la dette et l'annulation des pénalités de retard», soulignant que «cela ne signifie pas l'effacement des dettes». Le ministre du Travail effectue une visite de travail dans la wilaya de Boumerdès pour présider une cérémonie de remise de 273 logements réalisés dans le cadre du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) à Zemmouri.



Patrimoine forestier «Sa protection est l'affaire de tous», souligne Ali Mahmoudi



En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Relizane, ce lundi, le directeur général des forêts en l'occurrence Ali Mahmoudi, a lancé

officiellement la colonne mobile de la Conservation forestière locale concernant 8 wilayas de l'Ouest du pays, à partir de la com-

mune de Zemmoura, à quelque 23 km du chef-lieu de la wilaya de Relizane. Le même responsable a insisté sur la mise en place d'un système d'équilibre entre le programme pour la préservation des massifs forestiers et le tourisme de masse, devenu une destination touristique par excellence et qui accueille, chaque année, des milliers de touristes. Mahmoudi a, aussi, insisté sur l'implication des citoyens à travers, notamment les collectifs et les associations locales, dans le processus de la préservation de la richesse forestière locale. «La protection de nos forêts est l'affaire de tout le monde. Nos programmes ne peuvent être efficaces sans l'implication de toutes les parties concernées. Pour ce qui est du volet du plan anti-incendie qui est mis en place par les services de la direction des forêts, il est indiqué que lors de cette campagne, un dispositif d'intervention est mobilisé pour lutter contre les incendies et les feux et mis en place, le directeur général a indiqué que : «Durant cette campagne, un dispositif d'intervention a été mobilisé pour lutter contre les incendies à travers les Conservations des forêts de 8 wilayas de l'Ouest concernées par les feux de forêts.»

Pétrole Le Brent à plus de 75 dollars à Londres

Les cours du pétrole ont augmenté, hier, en cours d'échanges européens, l'affaiblissement du dollar permettant aux investisseurs utilisant d'autres devises d'effectuer des achats à bon compte. hier après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 75,14 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 85 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance grimpeait de 1,62 dollar à 70,31 dollars une heure après son ouverture. «Le marché a été plus volatil en 2018 que dans les années précédentes, mais cela s'est calmé au cours des dernières séances», ont relevé des analystes qui soulignent cependant que le marché américain reste plus actif qu'en Europe. Pour les acteurs du marché, difficile de se positionner entre le risque d'un ralentissement de la demande, notamment causé par les tensions commerciales, les possibilités de perturbation de l'offre, comme en Libye, au Venezuela ou au Canada, et les hausses de cadence des trois plus grands producteurs, l'Arabie saoudite, la Russie et les Etats-Unis. «Il y a une pléthore de facteurs contradictoires, mais la clef du marché reste l'Iran», a jugé un analyste. Le 3^e plus grand producteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) devrait avoir du mal, à partir de novembre, à vendre ses barils à l'étranger, puisque les Etats-Unis menacent de punir tout acheteur dans le cadre de leurs sanctions contre le régime de Téhéran. «Les législateurs américains vont voir leur rôle sur le marché gagner en importance», ont prévenu d'autres analystes i estiment que même si la Maison-Blanche a assuré viser «zéro baril» iranien exporté, Washington pourrait assouplir sa politique pour éviter un bond des prix du brut. A l'approche des élections de mi-mandat en novembre aux Etats-Unis, les républicains au pouvoir pourraient craindre de voir une hausse des cours entraîner une montée des prix à la pompe, ce qui provoquerait la colère des électeurs.

Coopération algéro-sud coréenne Abdelhamid Si Afif et Lee Eun-yong s'entrevoient

Le président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif, a passé en revue, ce lundi, avec l'ambassadeur de la République de Corée du Sud à Alger, Lee Eun-yong, les relations bilatérales et les perspectives de les renforcer, a indiqué un communiqué de l'APN.

La rencontre a porté sur «les relations entre les deux pays et les perspectives de les renforcer, notamment le partenariat stratégique liant les deux pays et ses résultats positifs réalisés sur le plan économique, tout en mettant l'accent sur le transfert des technologies de pointe et la formation des cadres spécialisés», a précisé le communiqué. Dans ce cadre, le président de la commission a salué «la dynamique croissante qui caractérise les relations entre les deux pays», mettant en avant «le rôle parlementaire dans la dynamisation de ces relations». Si Afif a évoqué «les questions relatives au renforcement des efforts de l'investissement, notamment dans le domaine de construction des nouvelles villes, de l'industrie mécanique et des technologies de pointe ainsi que de la formation des cadres, notamment après les changements qu'a connu l'économie nationale suite à la chute des prix du pétrole, ce qui a poussé le gouvernement à adopter une nouvelle stratégie basée sur le financement interne sans recourir à l'endettement».

Le même responsable a indiqué dans ce sens que «l'Algérie vit aujourd'hui dans la stabilité grâce à la clairvoyance du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans la prise de décisions «judicieuses», rappelant, par ailleurs, «la position ferme de l'Algérie de non ingérence dans les affaires internes des pays et en faveur d'un règlement pacifique des crises par le dialogue et la réconciliation nationale». D'autre part, la rencontre a été une occasion pour mettre en exergue le rôle des parlementaires dans «la consolidation des relations bilatérales à travers les groupes d'amitié, un trait d'union qui contribue au rapprochement des vues et à la coordination



des positions vis-à-vis des questions d'intérêt commun». A cette occasion, l'ambassadeur de la République de Corée du Sud a exprimé «la disponibilité de son pays à coopérer avec l'Algérie dans différents domaines», saluant «les potentialités matérielles et humaines dont jouit notre pays et qui lui permettent d'être un pays compétitif par excellence et un important partenaire stratégique». Il a appelé à l'impératif de «consolider les relations bilatérales et la préservation de leur cadence croissante à travers l'échange de visites et la concertation continue sur les questions communes».

Alger

Plus de 5 tonnes de viandes et d'aliments impropres à la consommation saisis

La saison estivale rime souvent avec intoxications et non-respect des normes de conservation et de transport des denrées alimentaires.

La Direction du commerce de la wilaya d'Alger a procédé depuis le début de cette période de vacances à la saisie de près de 5 tonnes de viandes et d'aliments impropres à la consommation à travers plusieurs restaurants au niveau des plages algéroises, a indiqué, ce dimanche, le chef de service de la répression des fraudes à la même direction, Herkas Abdelouahab. «Dans le cadre des opérations de contrôle quotidiens, près de 5 tonnes d'aliments impropres à la consommation ont été saisis depuis le début de la saison estivale (1^{er} juin - 15 juillet)», a précisé Herkas, en marge d'une visite effectuée par les agents de répression des fraudes à nombre de restaurants et fast-foods au niveau des plages à Kadous, Tamsnoust et Staoueli. A l'occasion de la saison estivale, la Direction du commerce de la wilaya d'Alger a mobilisé 14

brigades composées de 30 agents de contrôle de qualité répartis sur 6 inspections (Rouiba, Dar El Beïda, Hussein Dey, Bab El Oued, Chéraga et Zéralda) pour inspecter la qualité des prestations fournies au niveau des plages. Pour ce qui est de la qualité et de la répression des fraudes, la direction a enregistré, durant la même période, 1097 interventions et dressé 359 contraventions, 353 procès-verbaux à l'encontre de commerçants contrevenants, huit mises en demeure et sept décisions de fermeture, a-t-il fait savoir. Pour sa part, l'agent de contrôle de qualité et de répression des fraudes, Alouani Naïma a fait état de «manque d'hygiène dans quelques locaux, et d'étiquetage sur les produits utilisés lors de la préparation des repas en sus d'absence d'aération ce qui présente un danger sur la santé du citoyen».

H. H.



Bouira

Les retenues collinaires, un danger pour les jeunes



Comme chaque année, à pareille époque et dès les premières vagues de chaleur, des jeunes prennent d'assaut les retenues collinaires, bassins et autres points d'eau, situés ou implantés à travers plusieurs régions et localités sur le territoire wilayal, sans parfois se soucier des dangers qui peuvent leur arriver. En effet, ce sont plus de jeunes adolescents qui, déroband à la vigilance de leurs parents fréquentent ces points d'eau, qui représentent un danger imminent. D'ailleurs plusieurs cas de noyade ont été enregistrés depuis le début de la saison estivale, un bilan lourd.

Des campagnes de sensibilisation ont été lancées par les autorités concernées, dans le but de conscientiser et endiguer les gens afin d'éviter de fréquenter ces lieux qui mettent leur vie en danger. Le peu d'infrastructures destinés aux jeunes surtout dans les régions lointaines du chef-lieu de la wilaya reste l'unique et le seul facteur incitant les enfants

à aller se baigner dans des retenues, car la piscine semi-olympique du chef-lieu de la wilaya de Bouira, celles se trouvant dans la daïra da Haizer, Bechloul, Sour El Ghozlane, Aïn Bessem, Lakhdaria, M'Chedellah et Bir Ghalou n'arrivent pas à satisfaire les besoins grandissants des jeunes, notamment en cette période caniculaire, où ces piscines connaissant un engouement acharné et inouï, d'ailleurs la retenue collinaire située dans la forêt Erriche située à quelque 3 km au cardinal Nord du centre-ville de Bouira est aussi prise d'assaut par la grande majorité de la population bouirienne, l'accès aux piscines construites et réalisées dans les daïras de la wilaya suscitées ne sont malheureusement pas à la portée de tout le monde car les prix d'adhésion sont vraiment chers pour ne pas dire inaccessible, et l'état des bassins qui sont dans un état lamentable et déplorable.

Taïb Hocine

Tizi-Ouzou

Une rallonge budgétaire de 300 millions de dinars pour un projet d'hôpital à Bouzeguène

Une rallonge budgétaire de 300 millions de dinars a été accordée pour le projet de réalisation d'un hôpital dans la commune de Bouzeguène (53 km à l'Est de Tizi-Ouzou), a-t-on appris, ce lundi, auprès du président de l'Assemblée populaire (APC) de ladite commune. Inscrit en 2014, ce projet de 60 lits, a été estimé pour un coût initial de 1.800 millions de dinars. Avec cette rallonge accordée par le ministère de la Santé et de la Population, sur instruction du Premier ministre, le coup du projet s'élève à 2.100 millions de dinars. La réévaluation du coût du projet a été décidée suite aux réserves émises par l'entreprise réalisatrice, Cosider, pour cause de la nature accidentée du site et les difficultés d'accès pour l'acheminement des matériaux nécessaires à sa réalisation. «Compte tenu du caractère accidenté du site et la nécessité d'acheminer les matériaux devant servir à sa réalisation via la commune de Sidi Aïch, dans la wilaya de Béjaïa, l'entreprise réalisatrice, a demandé une réévaluation du coût du projet», a confié, le président de l'APC de Bouzeguène, Oudalli Rachid. L'ordre de service de démarrage des travaux (ODS) de réalisation du projet, dont les travaux seront lancés juste après la fête de l'Aïd El Adha et s'étaleront sur 27 mois, a été signé, jeudi dernier, par la Direction de la santé de la wilaya. Ce projet névralgique pour la région d'une population estimée à 24 311, (selon le recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2008), coûtera désormais, au Trésor public la bagatelle de 210 milliards de centimes.

En accueillant 21 délégations africaines, 20 jurys et 150 organisateurs Le village africain de Tipasa a tenu toutes ses promesses

Situé sur les hauteurs de la ville romaine, portant une vue panoramique magistrale qui donne sur l'un des plus beaux couchers de soleil sur la Méditerranée, le village africain de Tipasa, qui a accueilli pas moins de 300 athlètes et plus de 150 organisateurs engagés dans trois compétitions en l'occurrence, Aviron, Canoë-Kayak et le tir sportif, demeure la fierté du pays haute, et le plus admiré par les officiels africains qui ont fait de ce site leur destination préférée. Épatés par le sens d'accueil des organisateurs, les 21 délégations africaines hébergées au village n'ont pas cessé d'exprimer leur entière satisfaction sur la manière dans laquelle étaient prises en charge. Pas moins d'une excursion chaque deux jours était programmée suivie des soirées quotidiennes qui abritaient plusieurs groupes folkloriques et des orchestres traditionnels. Les conditions d'hébergements et la restauration étaient, notamment le point fort tout au long des 10 derniers jours, et ce, grâce à la bonne prestation du personnel et le professionnalisme du traiteur algéro-tunisien qui assurait la restauration. La gratuité de la salle Internet comptant 18 postes au total avec un espace Wifi de haut débit et l'aménagement d'une salle de loisir ont également, rendu le séjour des invités plus agréables, ainsi qu'une salle de réunion et une grande salle omnisport étaient mises à leur disposition. Le sélectionneur ivoirien d'Aviron témoigne ; Ce village n'a

rien à voir avec ce que nous avons vécu dans les précédentes éditions, nous avons l'impression d'être dans un centre de repos si ce n'est pour dire, dans un complexe touristique, la prise en charge est parfaite et la nourriture est excellente sans oublier bien sûr, la disponibilité permanente des organisateurs et leur petit sourire qui ne quitte jamais leurs visages, franchement, bravo pour nos amis algériens et mille merci pour cet accueil. Époustoufflé par la particularité de la ville de Tipasa, le président de la confédération africaine de Canoë-Kayak, Mr, Joao Manuel da Costa, qui n'est autre que le vice-président d'ACNOA «Association des comités olympiques africains» s'est dit très satisfait sur les mesures d'organisations et l'accueil qui lui a été soigneusement réservé au sein du village, et déclare ; je rassure nos confrères algériens, que la candidature de cette charmante ville pour un éventuel rendez-vous continental en canoë-kayak, est la bienvenue, comme je souhaiterais vous féliciter personnellement le chef du site chargé d'hébergement pour son sens de responsabilité et la disponibilité permanente de ses guides.

Quant aux Egyptiens, ces derniers, n'ont pas pu quitter le village sans organiser une petite réception à l'honneur du chef de village dont ils lui ont offert une médaille de reconnaissance en récompense à sa bonne prestation.

Bordj Bou-Arréridj

«Portes ouvertes» sur les dangers de l'envenimement scorpionique

Les participants aux Journées «Portes ouvertes» sur les dangers de l'envenimement scorpionique ont considéré, ce dimanche, à Bordj Bou-Arréridj, que la prévention demeure une «arme efficace» de lutte contre les piqûres.

Les participants à cet événement, organisé à la bibliothèque Boubaya-Mohamed de la commune d'El Ach par l'établissement de proximité de santé publique (EPSP) de Bordj Bou-Arréridj, ont recommandé des mesures préventives pour éviter les piqûres de scorpions et ce, à travers «l'éloignement des déchets ménagers des zones d'habitation», «l'amélioration de l'éclairage public» et «l'encouragement des associations à aider au ramassage des ordures». «Le meilleur moyen de faire face à ce phénomène est la prévention, notamment en l'absence de tout pesticide pouvant éliminer cet animal dangereux», a indiqué le Docteur Noura Bahih, cadre au sein de la Direction de la santé et de la population. Elle a recommandé de veiller à l'hygiène de l'environnement immédiat, en bouchant toutes fissures et anfractuosités pouvant survenir dans les murs et plafonds des maisons, en vérifiant les chaussures et habits avant de les enfiler, en recommandant aux enfants de ne pas circuler à l'extérieur sans chaussures et en pulvérisant les portes de substances répulsives pour éloigner les scorpions. De son côté, le directeur de l'établissement de proximité de santé publique de la daïra d'El Hamadia, Hichem Chikhi, a fait savoir que les communes de la région sud de cette wilaya ont connu «une plus grande prolifération de scorpions», à l'instar de la commune d'El Ach, où plus de 65 cas d'envenimement scorpionique ont été enregistrés cette année. Le même responsable qui a affirmé que toutes ces victimes ont été prises en charge et soignées à la clinique de cette commune, a déploré le décès d'une personne issue du village Tahamamine, «évacuée tardivement vers la structure de santé». Il a, toutefois, assuré que le sérum anti-scorpionique «est disponible en grande quantité» dans les cliniques des communes de la daïra d'El Hamadia, les communes d'Al Ach, ksours, Rabta et Hamadia. Ces Journées de sensibilisation ont pour objectif de réduire les cas de piqûres de scorpion et de sensibiliser les citoyens et de les informer sur les mesures les plus importantes à prendre en cas de piqûre, notamment de ne pas bouger le membre blessé et de se rendre immédiatement à la structure de santé la plus proche. Il est à signaler que ces «Portes ouvertes» ont été marquées par la présence de représentants de la société civile et d'un grand nombre de citoyens. Des dépliants ont été distribués et des explications ont été fournies sur les moyens d'éviter les piqûres de scorpion, lors de cette rencontre. Au cours de l'année précédente, 179 personnes, toute catégorie d'âge confondue, ont été victimes de piqûres de scorpions, en particulier entre juillet et août, où la température très élevée pousse le scorpion à chercher l'humidité à l'intérieur des domiciles, a-t-on indiqué.

M.E.H.



Skikda

Une production de 500.000 larves de crevettes locale «Matsagoune» attendue à la ferme pilote d'El Marsa



Une production prévisionnelle de 500 000 larves de crevettes de l'espèce locale «Matsagoune» est attendue à la ferme pilote d'élevage de ce crustacé implanté dans la zone Remila, dans la commune d'El Marsa à l'Est de Skikda, a-t-on appris, ce dimanche, auprès du directeur de la pêche et des ressources halieutiques. Depuis le lancement, la semaine dernière, de l'opération d'ensemencement, pas moins de 400 000 larves de ce type de crevettes ont été produites dans deux bassins piscicoles de cette ferme pilote, a indiqué Hocine Boussebia, précisant que cette opération se poursuivra «les dix prochains jours». Au cours de l'actuelle saison, 22 crevettes Matsagoune du genre géniteur ont été pêchées dans la région de Seybous (Annaba) en coordination avec l'association «Naoures» de la pêche artisanale et devront se reproduire en élevage dans les bassins de cette ferme avec une production de pas moins de 500 000 larves de crevettes, a détaillé le même responsable. Il a également indiqué qu'après un mois et demi,

ces larves seront lâchées dans la mer d'Annaba pour engraissement, soulignant que cette région dispose de toutes les conditions nécessaires pour la reproduction de cette espèce de crevette. La saison précédente a connu la production de 250 000 larves suite à une opération d'ensemencement de 140 crevettes géniteurs de l'espèce Vannamei importées des Etats-Unis, a indiqué Boussebia, ajoutant que cette production a été transférée à la ferme pilote de l'élevage de crevettes de la wilaya de Ouargla pour engraissement. La ferme pilote de la wilaya de Skikda a pour objectif de «maîtriser les techniques de reproduction artificielle de la crevette locale», mais aussi «la promotion des réserves de la production de crevettes dans les régions d'Annaba et d'El Marsa (Skikda)», a-t-on soutenu. Aux premiers 6 mois de l'année en cours, la production de la crevette rouge dans la wilaya de Skikda a atteint 48,12 tonnes, alors que celle des crevettes blanches a été estimée à 76,73 tonnes, a-t-on conclu.

Mila

Lancement de travaux de consolidation de tronçons routiers

Une enveloppe de 232 millions de dinars a été mobilisée à Mila pour des travaux de protection de tronçons routiers exposés aux glissements de terrain, a annoncé, ce dimanche, le responsable du service de développement des infrastructures de base de la Direction des travaux publics. Les travaux concernent le traitement de six sites situés sur trois tronçons de Routes nationales à savoir la RN 79A, la RN27 et la RN 100, selon la même source qui a souligné que les travaux lancés récemment pour la réparation de quatre points exposés aux glissements de terrains sur la RN79 A, avancent à «un rythme soutenu». Ce même responsable a par ailleurs indiqué, que la RN 27 et RN100 seront traitées «dans les jours à venir» juste après le parachèvement de quelques formalités d'usage. La wilaya de Mila recense 18 points affectés par le glissement de terrain dont 16 situés au chef-lieu de wilaya, a-t-il encore indiqué. Plusieurs de ces points sont aujourd'hui pris en charge dans le cadre des projets en cours à l'instar de la réalisation du projet de l'échangeur nord Ferdoua-le centre universitaire Abdelhafid Boussouf.

D. T.

El Tarf

Fini les coupures d'eau pour les habitants de la daïra de Bouhadjar

La dotation en eau potable des habitants de la daïra de Bouhadjar, sud-est de la wilaya d'El Tarf, passera dès le mois d'août de 10 000 m³ / jour à 17 000 m³ / jour, a indiqué, ce dimanche, le chef de service chargé de l'alimentation en eau potable à la Direction des ressources en eau. Cet apport, qualifié de «considérable», est attendu dès la remise en service «incessamment» de la station de traitement des eaux, d'un volume de 200 litres/seconde, qui fonctionne actuellement à 50% de ses capacités en raison «d'un problème technique», a précisé dans une déclaration à la presse Samir Djefour, soulignant que l'apport d'eau supplémentaire est destiné aux habitants des communes de Bouhadjar, Oued Zitoun, Hamman Beni Salah et Aïn Kerma. Le problème survenu à la station de traitement des eaux, livrée en mai dernier, a été pris en charge par une entreprise publique qui s'est engagée devant la délégation interministérielle déléguée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, à remédier à cette situation dans les meilleurs délais», a-t-il ajouté. La daïra frontalière de Bouhadjar avait bénéficié de cet important ouvrage hydrique dans le cadre d'une opération inscrite au titre du Fonds national de l'eau (FNE) et dont le maître d'ouvrage délégué est l'ADE (Algérienne des Eaux), a indiqué Djefour. La réhabilitation de la station flottante de la même daïra, au titre d'un programme sectoriel de développement (PSD), permettra, a expliqué le même responsable, à «une amélioration dans la fréquence de distribution d'eau au niveau des quatre communes de

Bouhadjar, passant d'un jour sur quatre à un jour sur deux», avant d'insister sur le fait que cette nouvelle distribution «reste tributaire d'une bonne gestion de ce liquide précieux». S'inscrivant dans le cadre du programme d'urgence, l'opération de réalisation d'une station de traitement des eaux avec la réhabilitation de l'ancienne station, a nécessité la mobilisation de pas moins de 860 millions de dinars, a rappelé la même source.

Tout en signalant les efforts déployés par l'Etat pour améliorer la distribution de l'eau potable dans cette partie du sud-est de la wilaya qui souffre d'un déficit en eau potable, le même responsable a souligné que la concrétisation de la 2^e phase de ce programme d'urgence permettra, quant à elle, de «passer d'une production de 17 000 m³ / jour à 34 000 m³ / jour» avec, a-t-il soutenu, «un approvisionnement quotidien et des dotations confortables» pour les régions concernées. La même source a par ailleurs fait état d'une amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) au niveau des localités se trouvant à l'ouest de la wilaya, en l'occurrence Besbes, Dréan, Chebaita Mokhtar et Chihani, à la suite «de la sécurisation des forages et le renforcement de l'AEP à partir du barrage Mexa» «Le quota demeure encore insuffisant, mais devra connaître un renforcement avec le dédoublement de la conduite Mexa/H'nichet», a soutenu le même responsable, concluant que cette opération a nécessité la mobilisation de 2,9 milliards de dinars.

Oran

Hausse des exportations hors hydrocarbures, 120 millions USD atteints au 1^{er} semestre 2018

La Direction du commerce de la wilaya d'Oran a annoncé avoir enregistré une hausse des exportations hors hydrocarbures durant le 1^{er} semestre de l'année en cours pour atteindre plus de 120 millions USD multipliant par quatre fois le volume des exportations de l'année dernière, soit 31 millions USD, a annoncé cette direction.

La hausse du volume des exportations est justifiée, en cette période, par l'intérêt accordé par les opérateurs économiques aux opérations d'export, notamment la filière du cuir dont le nombre d'exportateurs est passé de deux à quatre. Outre l'exportation des peaux ovines et bovines, ces opérations ont concerné également l'acide sulfonique, l'hélium, l'ammoniac, les déchets de papier, la laine, le plastique, les matériaux de construction dont le marbre, les plaques de gypse, mais aussi autres produits alimentaires tels les dattes et le poisson congelé, ainsi que des produits

industriels, a-t-on détaillé à la Direction de wilaya du commerce. L'opération d'exportation des produits du cuir est soumise à un cahier des charges devant être retiré au niveau de la Direction du commerce, alors que les autres marchandises nécessitent le certificat de l'origine émanant de la chambre d'industrie et du commerce, a-t-on précisé. La destination de ces exportations est, selon la même source, pays arabes, Europe et Afrique, ainsi que vers la Chine, le Canada, Singapour, les USA et la Colombie, entre autres, a-t-on précisé.

Lehouari K.



• 660 constructions illicites rasées depuis le début de l'année 2018

Quelque 664 constructions érigées illicitement ont été rasées depuis le début de l'année en cours dans la wilaya d'Oran, a indiqué, ce lundi, le wali, Mouloud Chérifi, invité du forum du quotidien *El Djoumhouria*. Le wali a indiqué que dans le cadre de la lutte contre les constructions illicites, 664 constructions ont été démolies depuis le début de l'année à travers le territoire de la wilaya. «Nous poursuivons l'opération pour lutter contre ce phénomène. Le nombre de constructions érigées illicitement est estimé à 50 000 au niveau de la wilaya dont 25 000 aptes à être

réaménagées», a précisé Chérifi. Concernant le programme de relogement, le chef de l'exécutif de la wilaya a fait état d'une «réflexion en cours» sur les modalités de mettre à la disposition de la daïra et de la commune d'Oran «d'un programme d'habitat au profit des cas sociaux.» Dans ce contexte, il a signalé que la wilaya a bénéficié de plus de 170 000 logements, tous programmes confondus, dont plus de 50% ont été réalisés. «L'opération se poursuit», a-t-il affirmé. Par ailleurs, quelque 8406 logements ont été attribués à leurs bénéficiaires, depuis 2017 à ce jour,

dont 2776 de type AADL et promotionnels et 662 unités rurales, a indiqué le wali. S'agissant du vieux bâti à valeur historique, Mouloud Chérifi a annoncé qu'une étude du plan de préservation du secteur de Sidi Houari est en cours pour dégager une vision globale de préservation de ces constructions, en collaboration avec des associations chargées du patrimoine. Le wali a abordé également les préparatifs des Jeux méditerranéens 2021 et des projets en cours dans divers secteurs.

Tlemcen

17 sages-femmes nommées dans 9 établissements de santé de la wilaya



Quelque 17 sages-femmes nouvellement diplômées ont été placées dernièrement dans neuf établissements de santé de la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de la Direction de wilaya de la santé et la population. Quatre sages-femmes ont été recrutées à l'hôpital mère-enfant de Tlemcen, une à l'hôpital de Ghazaouet, une autre à l'établissement de santé de Nedroma, deux à la polyclinique de Fellaoucène, trois à la polyclinique d'El Aricha, une à Sidi Djillali, une à Aïn Talout, une autre à Bab El Assa et les trois dernières à Beni Boussaïd. Le recrutement des sages-femmes vient renforcer les polycliniques des zones

éloignées ouvertes H24 dont Sidi Djillali, Bab El Assa et Aïn Talout et l'ouverture de nouveaux services de maternité à Fellaoucène et El Aricha. Le placement se fait sur la base du classement par mérite des étudiantes. Certaines diplômées de l'Institut national supérieur des sages-femmes de Tlemcen, ayant obtenu des moyennes supérieures, ont la priorité dans le choix du lieu de travail parmi les établissements de santé de la wilaya. Ce nombre de diplômées, au titre de la 2^e promotion de l'Institut national supérieur des sages-femmes, devra contribuer à couvrir le déficit accusé en la matière dans des polycliniques

réparties à travers les communes retenues en vue d'une meilleure prise en charge sanitaire et la promotion des services de santé. La 2^e promotion des sages-femmes, sortie le 12 juillet dernier, est composée de 86 diplômées dont certaines originaires de 15 wilayas dans l'ouest du pays et une provenant de Tanzanie. Elles ont reçu une formation théorique et pratique de 5 ans. La même période avait vu la sortie de la 4^e promotion d'agents paramédicaux composée de 207 étudiants spécialisés dans diverses disciplines sanitaires.

L. K.

Tissemsilt

Ouverture d'une annexe de la coopérative de céréales et légumes secs à Mahdia

Une annexe de la coopérative de céréales et légumes secs de Mahdia (Tiaret) a été ouverte à Tissemsilt, première du genre dans la wilaya, a-t-on appris, ce lundi, auprès du directeur de cette structure. En inspectant des points de stockage de céréales au chef-lieu de wilaya, Mohammed Nafaâ a fait savoir que cette annexe a été ouverte à l'ex-siège de la coopérative des semences et d'aliment du bétail dans le cadre des démarches pour se rapprocher des céréaliers de la région et assurer la collecte des récoltes et le remboursement des créances des agriculteurs sans qu'ils soient contraints de se déplacer à Mahdia (Tiaret). Cette annexe, créée en collaboration avec les autorités de wilaya, les services agricoles, l'Union de wilaya de l'UNPA et la Chambre agricole, permet une prise en charge «urgente» des besoins des producteurs de céréales et de «rapprocher la direction de la CCLS des producteurs. Par ailleurs, le même responsable a souligné que le problème des longues files d'attente devant les points de stockage de céréales n'auront plus raison d'être durant la saison de moissons en cours grâce aux mesures prises par la CCLS de Mahdia, en collaboration avec la DSA, avec la mobilisation de 16 points de stockage supplémentaires d'une capacité totale de 338 000 quintaux s'ajoutant aux 9 autres points disponibles totalisant un volume de 168 000 quintaux.



Parmi ces mesures de prise en charge du problème de stockage, figurent la location des docks silos appartenant à des opérateurs privés ainsi que des structures commerciales dont le marché couvert de la ville de Theniet El Had.

• Sidi Bel-Abbès Opération de vaccination du cheptel contre la fièvre aphteuse et la clavelée

Quelque 16 000 têtes bovines ont été vaccinées contre la fièvre aphteuse et plus de 750 000 têtes ovines contre la clavelée dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre ces deux zoonoses, a-t-on appris auprès de l'inspecteur vétérinaire de la wilaya de Sidi Bel-Abbès. La wilaya de Sidi Bel-Abbès a bénéficié de 15 000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse et 1000 autres laissées en réserve ainsi que 750 000 doses de vaccin contre la clavelée, a indiqué Kadi Diyafi, signalant que l'opération de vaccination se poursuit toujours et enregistre un taux de réalisation oscillant entre 75 et 80 %, selon les localités. Pour préserver les richesses animalières, l'inspection vétérinaire de Sidi Bel-Abbès relevant de la Direction des services agricoles, a pris toutes les dispositions nécessaires et mesures préventives contre la fièvre aphteuse. Aucun cas n'a été signalé à travers cette wilaya, selon le même responsable. Les services vétérinaires veillent au contrôle systématique des marchés hebdomadaires du bétail, des étables et ce, dans le cadre des sorties quotidiennes des vétérinaires. Ainsi, 34 vétérinaires ont été mobilisés pour l'opération de vaccination avec l'élaboration d'un calendrier de permanence pour assurer le service durant les jours de fermeture de la DSA.

Ouargla

Une quinzaine d'installations sportives et de jeunesse en cours de réalisation

Une quinzaine d'installations sportives et de jeunesse sont en cours de réalisation à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris, ce lundi, auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Elles comportent, notamment un pôle sportif, implanté au niveau de la zone des équipements publics, au chef-lieu de wilaya, qui englobe une salle omnisports de 3000 places, un lycée sportif et une auberge de jeunes de 50 lits, ainsi qu'une piscine semi-olympique (bassin de 25 mètres), a fait savoir le DJS, Boubekour Chethouna. Ce projet, inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2015-2019 et devant être livré dans le courant de 2019, s'ajoutent divers autres projets dans plusieurs communes de la wilaya, à l'instar de quatre stades communaux devant être réceptionnés durant la saison sportive 2018-2019 à Rouissat, Aïn El Beïda, Mégarine et Témacine, deux piscines semi-olympiques à Megarine et Taïbet et des mai-

sons de jeunes de catégorie 3. Durant le premier semestre de cette année, plusieurs projets du secteur ont été réceptionnés, notamment une piscine semi-olympique à El Hedjira, quatre stades de proximité revêtus d'une pelouse synthétique à Hassi Benabdallah, Sidi Khouiled, El Alia et Hai Ennasr (Ouargla), en plus d'un stade communal à El Hedjia et une piscine réservée à la frange féminine à Ouargla, a fait savoir le DJS. Il a été également procédé à la réhabilitation du stade communal «24-Février» et de la salle sportive du quartier la Silice, au centre-ville d'Ouargla. La wilaya compte quelque 112 installations sportives et de jeunesse, dont des auberges, des stades de proximité, des salles de sports et des piscines.



• Départ du premier contingent de pèlerins vers les Lieux Saints de l'Islam

Le premier contingent de pèlerins des wilayas dans le sud du pays a embarqué, ce dimanche après-midi, de l'aéroport d'Aïn El Beïda d'Ouargla vers les Lieux Saints de l'Islam au titre du Hadj 2018.

Ils ont été salués à leur départ par les autorités de la wilaya et leurs proches, après avoir effectué l'ensemble des procédures administrative, douanière et policière d'usage. Dix vols au total sont programmés cette année à partir d'Ouargla pour le transport de 2990 hadjis des wilayas dans le sud du pays (Ouargla, El Oued, Ghardaïa, Illizi et Tamanrasset) à destination des Lieux Saints de l'Islam pour accomplir le rituel du 5^e pilier de l'Islam, avec une moyenne de 290 passagers par vol, selon les responsables du transporteur national Air Algérie. Ces vols, qui sont assurés vers l'aéroport de Médine par la Compagnie Air Algérie avec des appareils de type Airbus et par la Compagnie aérienne saoudienne, se poursuivront jusqu'au 3 août prochain, a-t-on précisé.

Les vols du retour sont prévus de l'aéroport de Djeddah vers celui d'Ouargla entre le 31 août et le 13 septembre prochains, a indiqué la même source, faisant savoir que deux agences de voyage privées ont été retenues cette année pour accompagner les futurs hadjis. Les dispositions nécessaires ont été prises pour l'encadrement des pèlerins et leur prise en charge sur le plan santé et hébergement, en prévision du départ de ce premier groupe. Les Directions des affaires religieuses et des wakfs des wilayas concernées ont organisé des rencontres de sensibilisation et d'orientation des pèlerins sur les modalités idoines permettant un bon accomplissement du rituel du Hadj.

K. F.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE GHARDAIA
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
DAIRA D'ELMÉNÉA
COMMUNE D'EL MÉNÉA
BUREAU DE MARCHÉ
M.F : 098447025138224

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune d'El Ménéa wilaya de Ghardaïa annonce l'annulation d'attribution provisoire paru dans les journaux «El Ikhbariya» du 07/07/2018 et «L'Echo d'Algérie» du 09/07/2018 et au BOMOP pour :

- Réalisation collecteur principal d'assainissement au quartier Belbachir El Ménéa.

L'Echo d'Algérie : 31/07/2018 Anep : 823 521

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEÏDA
COMMUNE DE BAB EZZOUAR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT «Avec exigence de capacités minimales» N°03/2018

NIF de l'APC : 41000200001608501020
 NIF de l'entreprise : EURL MADICO : 000215004476257

Conformément aux articles 52,65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public.

- Suite à la réunion de la commission d'analyse des offres ayant siégé le 23/07/2018 Le président de l'Assemblée populaire communale de Bab Ezzouar informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'appel d'offres N° 03/2018 par dans les quotidiens El Djazairia El Oula le 12/06/2018 et le quotidien L'Echo d'Algérie le 13/06/2018 relatifs au projet a été attribué comme suit :

* **Travaux de réalisation d'un réseau d'assainissement à partir du collecteur EGCITWA vers le collecteur El Djorf commune de Bab Ezzouar.**

Nombre des cahiers des charges retirés : 08
Nombre des offres déposées : 08

N°	Nom d'opération	Nom de l'entreprise	Montant (TTC)	Montant corrigé (TTC)	Qualification	Délais	OBS
01	- Travaux de réalisation d'un réseau d'assainissement à partir du collecteur EGCITWA vers le collecteur El Djorf Commune de Bab Ezzouar	EURL MADICO	18.989.217,00	19.313.819,00	04 P. Hydraulique	04 mois	Qualifié techniquement moins-disant

L'entreprise retenue : EURL MADICO qualifiée techniquement et moins-disante avec un montant de **19.313.819,00 D** et un délai de réalisation de **04 mois**.

Conformément aux articles 52,65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public, les soumissionnaires qui conteste le choix effectué par la commission d'analyse des offres, dans le

cadre du présent avis d'attribution provisoire de consultation, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Bab Ezzouar dans un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux. Les soumissionnaires pouvant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres au plus tard dans un délai de **03 jours** à compter de la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.

L'Echo d'Algérie : 31/07/2018 Anep : 823 606

Mobility Report d'Ericsson Essor de la 5G et montée en puissance de l'IoT cellulaire

• La dernière étude menée par Ericsson sur la mobilité s'est concentrée sur le déploiement commercial de la 5G d'une part et celui, plus vaste que prévu de l'IoT cellulaire d'autre part.

Lors d'une conférence-débat consacrée à la présentation du rapport d'Ericsson sur la 5G et la mobilité dans le monde, les experts d'Ericsson ont précisé, selon le rapport, que les prévisions concernant le nombre de connexions IoT cellulaires ont quasiment doublé depuis novembre 2017 et devraient atteindre la barre des 3,5 milliards d'ici 2023, sous l'impulsion, notamment des déploiements à grande échelle actuellement menés en Chine. Les technologies NB-IoT et Cat-M1, destinées au déploiement massif de l'IoT cellulaire, constituent le moteur de cette croissance et permettent aux fournisseurs de services d'améliorer leur efficacité et d'apporter de la valeur ajoutée aux clients. A ce jour, on recense dans le monde plus de 60 réseaux IoT cellulaires bâtis par les opérateurs mobiles sur la base de ces technologies et desservant un large éventail d'usages, principalement axés autour de la logistique et la gestion de flottes aux Etats-Unis, ou encore de l'agriculture et des villes intelligentes en Chine.

Premiers lancements commerciaux de la 5G dès cette année

L'Amérique du Nord devrait jouer un rôle moteur dans l'essor de la 5G, les principaux opérateurs

américains ayant prévu un déploiement de la 5G entre fin 2018 et mi-2019. D'ici la fin 2023, plus de 20 % du trafic mondial de données mobiles devraient transiter par des réseaux 5G, soit 1,5 fois plus que le trafic 4G/3G/2G total actuel de même que les premiers grands déploiements de la 5G devraient avoir lieu à partir de 2020. Ericsson prévoit plus d'1 milliard d'abonnements 5G d'ici fin 2023, soit 12 % environ du nombre total d'abonnements mobiles, une évolution stimulée par le besoin d'un haut débit mobile aux capacités améliorées. A l'instar des précédentes technologies mobiles, la 5G devrait être déployée en priorité dans les zones urbaines de forte densité, avec pour premiers cas d'usage commerciaux le haut débit mobile amélioré et l'accès fixe sans fil. Côté industrie, les cas d'usage toucheront, notamment les secteurs de l'Automobile, de la Fabrication, de l'Energie ou encore de la Santé.

Les opérateurs appelés à fournir de nouveaux services pour booster le secteur

Les opérateurs de la téléphonie mobile en Algérie doivent offrir de nouveaux services et contenus afin de relancer la croissance de ce marché qui «stagne» depuis



2016, ont également estimé les experts. «Le nombre d'abonnés au réseau mobile en Algérie a connu une stagnation en 2016 et 2017 soit une augmentation de 0,06% seulement. L'enjeu, aujourd'hui, pour les opérateurs de la téléphonie mobile est de relancer la croissance par la création de nouveaux services dans le digital et le contenu», a indiqué Lamine Ouerdi, expert Ericsson en TIC. Pour lui, «Il est nécessaire pour les opérateurs de la téléphonie mobile de procéder également au renforcement de la performance de leurs réseaux à même d'assurer une qualité sur ces nouveaux services, ce qui permettra, a-t-il

dit, une relance effective du secteur». De son côté, Saïd Cherfi, a indiqué au cours de cette conférence que les nouveaux services doivent avoir pour objectif la reconstruction par les opérateurs mobiles de leurs positions sur le marché. Il s'agit pour ces opérateurs de repenser leur système d'affaires, de créer des offres novatrices, flexibles et modulables pour leurs clients ainsi qu'une meilleure prise en charge de leurs requêtes, a-t-il ajouté. D'autres intervenants ont mis en avant la nécessité pour les opérateurs mobiles de mener une transformation digitale à travers le lancement de services basés

sur les nouvelles technologies numériques, relevant que la stagnation du secteur est due entre autres aux «nouveaux canaux de communication», qu'ouvrent les réseaux sociaux comme Skype, Viber, Facebook et Twitter, grignotant ainsi des parts de marchés de la voix, de la messagerie et de messagerie vocale. La migration vers la prise en charge en ligne, par les opérateurs mobile, des doléances des clients, par exemple, peut contribuer à répondre aux attentes des abonnés, qui attendent aussi une interface web de l'opérateur facile à utiliser et un service rapide 24h/24, a-t-on suggéré. Les opérateurs mobiles doivent aussi investir dans de nouveaux systèmes de gestion des relations clients efficaces basés, notamment sur les empreintes digitales des clients et la réduction des coûts afin d'accroître la satisfaction des abonnés, a-t-on ajouté. Lors de la présentation du rapport intitulé Mobility Report d'Ericsson, il a été relevé que le taux de pénétration de la téléphonie mobile en Algérie était de 109% en 2017, alors que celui en Afrique était de 83% et dans le monde 104%. «Le taux de 109% est élevé pour un pays qui a introduit la 3G il y a 4 ans et la 4G depuis deux ans seulement», a-t-on souligné.

Philips Adore, un miroir avec éclairage connecté



Philips propose depuis quelques années son système d'éclairage connecté Hue. La gamme propose divers produits, pour l'intérieur comme l'extérieur. Et aujourd'hui, un miroir de salle de bain. Avec le système d'éclairage intelligent Philips Hue, les utilisateurs peuvent installer des ampoules connectées dans tous leurs luminaires. Le fabricant propose même des bandeaux à LED, pour mettre autour d'un téléviseur, sur la crédence d'une cuisine, etc. Récemment, c'est une gamme pour l'extérieur qui a vu le jour.

Aujourd'hui, Philips veut aller plus loin encore avec le Philips Adore. Comme vous pouvez le voir dans l'image ci-dessus, il s'agit d'un miroir de salle de bain qui profite d'un système d'éclairage intelligent. Cela signifie que les utilisateurs pourront le contrôler via leur appareil mobile, et comme il est compatible Google Home/HomeKit, il pourra être automatisé. Par exemple, les lumières peuvent être programmées pour s'allumer ou s'éteindre à certaines heures de la journée. Pratique si vous êtes du genre à oublier. Malheureusement,

contrairement au système Hue qui, pour la plupart, offre un éclairage RGB, le miroir Adore se contente de deux teintes : «éclairage doux» ou «lumière blanche froide». Un choix limité qui pourrait s'expliquer par le fait que rares seraient les clients à vouloir éclairer leur salle de bain en verte, rose ou violet... Ce miroir est certifié IP44, le rendant résistant aux éclaboussures et à l'humidité ambiante – parfait pour une salle de bains -. Concernant sa taille, il affiche un diamètre de 50 cm. Le tarif du Philips Adore, lui, n'est pas été communiqué.

La nouvelle mouture de Dashlane disponible



Dashlane 6 améliore la surveillance de l'identité et réduit les risques en ligne. Sa nouvelle version se veut encore plus performante. Le logiciel de gestion des comptes et des mots de passe sur Internet évolue. Dashlane 6 ajoute un nouveau «tableau de bord identité», qui facilite les actions de surveillance et de restauration. La compagnie étoffe son offre afin de mieux gérer les risques en ligne. Elle effectue une analyse des mots de passe en temps réel, propose 1 Go de stockage sécurisé, un service VPN et une vérification permanente du web profond. Elle lance une alerte automatique au cas où un mot de passe y est vendu. La version gratuite permet de stocker jusqu'à 50 mots de passe sur un simple appareil. Le premier pallier de l'offre premium coûte 40 € par an. Elle inclut le VPN, la surveillance du web profond et la synchronisation de quelques dispositifs. L'abonnement Premium Plus est réservé aux clients américains qui bénéficieront d'un service complet pour 10 \$/mois. Cette nouvelle mouture propose aussi une surveillance des cartes de crédit en partenariat avec TransUnion. La coopération vise à faciliter la restauration de l'identité. Les deux parties fourniront une aide en cas de vol et offre une assurance contre ce type de risque, le montant peut atteindre 1 million de dollars. Malheureusement, cette offre ne sera pas disponible en dehors des États-Unis.

L'iPhone de 6,1 pouces embarquerait un écran LCD Full Active

Les iPhone de 2018 font parler d'eux depuis de nombreux mois déjà. Les rumeurs sont nombreuses et concernent tous les aspects des appareils. Aujourd'hui, c'est l'écran de l'iPhone de 6,1 pouces qui attire l'attention. Apple utilise le LCD pour ses iPhone depuis des années. L'année dernière, cela dit, l'iPhone X est devenu le premier appareil de la gamme à opter pour l'OLED. Si Apple devrait effectivement passer au tout OLED (voire même au microLED) dans le futur, les iPhone de 2018, eux, conserveront un écran LCD. Cependant, selon un nouveau rapport de Macotakara, l'une des principales nouveautés dans l'iPhone LCD de cette année serait l'utilisation d'un panneau LCD Full Active de chez Japan Display embarquant un capteur tactile «Japan Pixel Eyes». L'un des avantages du panneau LCD Full Active est de permettre aux fabricants de

proposer des bords ultra-minces pouvant aller jusqu'à 0,5 mm. Cela serait tout à fait logique quand on prend en considération une récente fuite dans laquelle de faux exemplaires d'iPhone de 6,1 pouces avaient été montrés. On y voyait que les faces avant des modèles OLED et LCD étaient identiques en termes de design, avec un écran bord-à-bord. Il semblerait donc que ce soit effectivement le cas, si l'on en croit ce rapport de Macotakara, grâce à l'utilisation de LCD Full Active. Bien sûr, tout ceci n'est qu'une rumeur, difficile de savoir si l'information est avérée. Espérons que ce soit le cas. Nous devrions être fixés dans les semaines à venir, la firme de Cupertino annonçant souvent ses nouveaux iPhone en septembre. Cela étant dit, il se pourrait que cet iPhone ne soit pas disponible avant octobre, au minimum, si les rumeurs sont vraies.



Ce que vous risquez si vous ne vous hydratez pas suffisamment

Boire quand on a soif, ne suffit pas ! L'eau est un élément vital pour le bon fonctionnement de l'organisme. Crampes, constipation et bien d'autres désagréments risqueraient de vous indisposer si vous ne vous hydratez pas suffisamment, voici une liste des maladies et troubles sérieux que vous risquez si vous ne buvez pas assez.



Des crampes à cause d'un excès d'acide lactique

Vous êtes souvent sujet aux douleurs musculaires et aux crampes, sujets aux douleurs brutales et lancinantes, avec une sensation de tiraillement au niveau d'un muscle. Ce n'est pas une maladie en soi, mais un trouble qui peut être causé par un manque d'hydratation surtout chez les personnes qui pratiquent une activité sportive. Plus les muscles travaillent, plus ils accumulent de l'acide lactique. Une substance contenant des déchets accumulés lorsque les cellules manquent d'oxygène, responsable des crampes. Boire participe au phénomène d'évacuation des déchets de l'organisme dont l'acide lactique justement et permet donc de réduire aussi le risque de crampes musculaires.

Digestion difficile et constipation

Faut-il boire entre ou pendant les repas ? La question fait souvent débat, la réponse est bien évidemment les deux. L'appareil digestif a besoin d'eau pour bien assimiler les aliments. «Sinon le bol alimentaire n'est pas assez fluide, les aliments tombent en blocs dans les intestins qui fonctionnent au ralenti. La constipation se manifeste par la réduction de la fréquence de selles, des douleurs au ventre, ballonnements, et défécation douloureuse. A savoir : à l'inverse, boire beaucoup trop peut entraver la digestion et noyer l'estomac.

Des maux de tête : un cerveau mal oxygéné

Si vous êtes souvent sujet à des maux de tête, c'est peut-être parce

que vous ne buvez pas assez d'eau. La douleur la plus fréquente ressemble à ce qu'on appelle une céphalée de tension. Le manque d'hydratation oblige le corps à puiser dans ses réserves. Même s'il n'y a pas d'étude qui statue scientifiquement sur la raison, plusieurs hypothèses penchent pour un manque d'oxygène causé par la déshydratation altérant l'irrigation du cerveau. Les signes d'une céphalée de tension sont des douleurs au niveau de la nuque, sur les tempes et qui remontent jusqu'au front, une impression de casque qui oppresse la tête.

Des calculs urinaires : les sels minéraux s'accumulent sans eau

Même si vous n'avez pas souvent soif, pensez à mettre en place des habitudes pour boire quelques verres d'eau dans la journée. Le manque d'hydratation peut causer des troubles douloureux comme les calculs urinaires. Boire suffisamment aide à les éliminer. Autrement, ils risquent de s'accumuler et former des calculs urinaires, sortes de petits cailloux qui peuvent entraver les voies urinaires. La présence de calculs urinaires se manifeste par de violentes douleurs dans le dos au niveau des reins, brûlures pendant les mictions et du sang dans les urines quelques fois.

Des troubles neurologiques et un risque de chute

Plus on vieillit, moins on ressent l'envie de boire. Pourtant si l'envie n'est pas là le besoin, lui, l'est toujours. Passé un certain

âge ne pas boire assez d'eau peut causer des troubles neurologiques. Il n'y a pas vraiment de travaux qui expliquent la raison, mais on pense cela entraîne une déshydratation du cerveau et donc une mal fonction des centres d'équilibre entraînant des troubles neurologiques comme des chutes.

Des cystites : les bactéries ne sont pas évacuées

L'eau fait partie des moteurs de notre organisme. Il en a besoin pour fonctionner correctement et surtout pour éliminer les bactéries. Lorsqu'on ne boit pas assez, surtout les femmes, on risque de souffrir d'une infection urinaire ou cystite. Les bactéries ont tendance à se fixer sur la vessie et remonter. Plus on boit, plus on rince et nettoie l'appareil urinaire pour éliminer ces microbes. Les femmes sont spécialement touchées par la cystite car elles ont un urètre plus court que les hommes. Les bactéries remontent plus vite et plus facilement que chez les autres. Les signes de la cystite se manifestent par des douleurs à la miction, une envie d'uriner fréquente, des maux de ventre, et de la fièvre.

Des problèmes de la colonne vertébrale chez les femmes enceintes

Quand on est une femme, il n'est pas aussi simple qu'un homme d'aller aux toilettes lorsqu'on n'est pas chez soi. C'est pourquoi les femmes ont tendance à ne pas boire beaucoup pour éviter d'avoir envie de faire pipi et encore plus lorsqu'on est enceinte. Pourtant

il est encore plus important de boire pendant une grossesse pour éviter les problèmes de dos. Le bébé représente une charge lourde à porter pour les femmes enceintes qui ont tendance à se cambrier. Ne pas boire assez entraîne une déshydratation des disques intervertébraux qui peuvent causer de sérieux problèmes de colonne vertébrale.

Diarrhée et bronchiolite qui récurrentes chez le bébé

Contrairement à l'adulte, le bébé a peu de moyen de manifester un besoin ou même de s'en rendre compte. Pourtant le risque de déshydratation est encore plus dangereux et rapide chez un bébé surtout s'il souffre de diarrhée ou d'une bronchiolite. Un bébé se déshydrate très rapidement car le risque est proportionnel au poids. Une perte en eau est encore plus énorme sur un petit enfant que sur un adulte. En cas de diarrhée: si un enfant est atteint de diarrhée, il faut particulièrement être vigilant car la maladie entraîne des pertes de liquides corporels le risque de déshydratation est encore plus grand. En cas de bronchiolite : chaque hiver 30% des nourrissons sont touchés par cette maladie virale qui provoque des troubles respiratoires. Il est d'autant plus important de faire boire son enfant dans ce cas car moins on boit plus le mucus qui encombre s'épaissit et bloque la respiration.

Neïla M.

La science donne sa réponse sur les raisons du vieillissement

Cherchant à étudier davantage le processus du vieillissement, des scientifiques autrichiens ont détecté un nouveau mécanisme pouvant expliquer au mieux ce phénomène. Si leur hypothèse, qui porte sur les modifications au niveau de l'activité des gènes, se confirme, inverser le vieillissement sera enfin possible. Des spécialistes de l'University of Veterinary Medicine Vienna ont détecté un nouveau mécanisme du vieillissement qui est expliqué par la baisse de l'activité d'histone désacétylase, une enzyme



catalysant la perte du groupement acétyl sur la queue N-terminale d'une histone. Les histones désacétylases jouent un rôle important dans la régulation de l'expression génétique, peut-on lire dans la revue *MedicalXpress*. Au cours de

leur recherche, les scientifiques ont découvert ce mécanisme chez les poissons *Nothobranchius furzeri*, dont la durée de vie n'est que de 3-4 mois. Cette espèce vieillit rapidement, ce qui permet d'observer les maladies liées à l'âge, y

compris la dégénération du système nerveux et le cancer. D'après les chercheurs, les résultats obtenus montrent que le vieillissement est étroitement lié à la régulation épigénétique du cycle cellulaire. De plus, il est programmé par l'évolution. Dans ce cas-là, les changements qui surviennent au niveau de l'activité génétique peuvent être inversibles. Les spécialistes estiment que, si leur hypothèse se confirme, il sera possible dans l'avenir d'élaborer des compositions capables de déclencher ce mécanisme et, donc, de repousser le vieillissement.

Les lentilles de contact pour détecter le cancer

Les capteurs biologiques prennent une place de plus en plus importante dans le domaine médical. Utilisés sur les biomarqueurs, ils fournissent de précieuses informations dans le diagnostic d'une maladie ou l'évaluation de la réponse à un traitement. C'est dans cette optique que les ingénieurs de l'Oregon State University ont mené leur recherche pour mettre au point des lentilles de

contact équipées de capteurs transparents. En plus de corriger la vue, ces lentilles de contact révéleront des informations comme le taux de glucose, les premiers signes de cancer ou encore les réponses pharmacologiques d'un patient. Greg Herman qui participe au projet a déjà son idée sur la façon de procéder. Le chimiste veut utiliser l'oxyde de zinc-gallium-zinc (IGZO) qu'il a inventé auparavant avec

ses collègues. Si le composé a amélioré la sensibilité des écrans tactiles, il servira surtout à connaître la teneur d'un biomarqueur une fois installé sur la lentille. Théoriquement, il est possible d'appliquer plus de 2500 capteurs sur une surface de 2500 millimètres carrés. La technologie n'en est encore qu'à ses balbutiements, mais pourrait bien séduire les grands acteurs du monde médical.

• Avoir des animaux domestiques bon pour la santé de vos enfants

D'après les recherches les plus récentes, la présence d'animaux domestiques à la maison pourrait favorablement influencer la microflore intestinale des enfants, ce qui permettrait de réduire les risques d'obésité infantile. Il est connu depuis longtemps que la microflore de l'organisme humain est constituée d'un grand nombre de «bonnes» bactéries. Cependant, la composition de la microflore des nouveau-nés est beaucoup plus pauvre. Malgré la vitesse de reproduction rapide de ces bactéries, la période pré et post natale est critique pour le bon développement de la microflore des bébés. Cet ensemble de bactéries influence notre santé, se développe et augmente avec l'âge et est sous l'influence de notre environnement, rapporte le portail Biomed Central. Il y a quelque temps, des scientifiques ont prouvé que l'interaction régulière avec des animaux domestiques réduit le risque d'allergie chez l'enfant de moins d'un an. Ils ont trouvé également un plus grand nombre des bactéries *Oscillospira* et *Ruminococcus* chez des enfants de trois mois dans des familles avec des animaux domestiques. La bactérie *Oscillospira* contribue à déterminer l'indice de masse corporelle basse chez les adultes et les enfants grâce à son interaction avec une autre bactérie — *Christenseella minuta* — qui facilite la réduction du poids. Le rôle de *Ruminococcus* dans la santé des enfants n'est pas encore évident, mais elle commanderait probablement une moindre sensibilité à la nourriture. En même temps, il faut se rappeler que les animaux domestiques peuvent être porteurs de maladies zoonotiques, c'est pourquoi il est recommandé de prendre toutes les précautions nécessaires dans la communication des bébés avec des animaux domestiques.



4^e soirée du Festival international de Timgad

Une mosaïque festive aux rythmes de la musique algérienne

La 4^e soirée de la 40^e édition du Festival international de Timgad a proposé, ce dimanche soir, au public une mosaïque festive aux rythmes de la musique algérienne dans toute sa diversité.

Les stars de cette soirée ont excellé présentant des rythmes de la musique andalouse, hawzi, chaoui, kabyle, staïfi, chaâbi et algérois au grand bonheur d'un public conquis dès les premières notes musicales. Chantant la vie, l'amour et la patrie, Leïla Benmourah, qui se produit pour la première fois à Timgad et Zakia Kara Torki, à la voix cristalline, ont mené l'assistance dans des voyages historiques dans la tradition hawzi et andalouse sur la voie de l'authenticité et des belles notes musicales. La soirée a atteint son paroxysme avec l'entrée sur scène des artistes Fawzi Houamed, Nouria et Salim Chaoui, qui ont fait vibrer le public aux rythmes des chansons chaouis, kabyles et staïfi. Le chanteur Baâziz, à qui l'assistance a réservé son meilleur accueil pour son retour à Timgad après près de 20 ans d'absence, a interprété pour sa part sa célèbre chanson *L'Algérie mon amour* dans une parfaite communion avec le public. Baâziz, qui a exprimé son bonheur de revoir son public de Batna, a gratifié l'assistance de ses plus belles chansons. Samedi, la 3^e soirée de cette 40^e édition



du Festival international de Timgad a consacré plusieurs artistes qui ne s'étaient plus produits au festival de Timgad depuis plusieurs années, à l'instar de l'interprète de «Beram imatewn», Nouari Nezzar connu par le grand public pour faire partie de ceux qui ont œuvré à moderniser la chanson. L'enfant de Seriana (wilaya de Batna), dont la dernière prestation à Thamugadi remonte à 1999, a exprimé tout son bonheur de se produire encore une fois devant le public de ce festival pour

interpréter des chansons abordant l'histoire et les coutumes des Aurès. L'autre revenant de la soirée, et non des moindres, la star de la chanson chaoui, Djamel Sabri», où «Djo» comme aime à l'appeler ses fans, a été accueilli en triomphe par le public vingt-ans après son dernier passage sur la scène de Timgad. Fidèle à lui-même Djo a offert à son public un spectacle «survitaminé» reprenant des chansons sorties tout droit du patrimoine chaoui, dont les incontournables *Bechtola* et *Amghar*.

Précédemment dans la soirée, les travées du théâtre de plein air avaient vibré aux sons des tonalités algéroises, kabyles et marocaines avec Naïma Dziria, Tako et Toufik Nedroumi. Le groupe Raina Rai, les artistes Rabah Asma, Samah Okla, Zeghme Soufiane sont à l'affiche de la soirée de clôture de cette 40^e édition du Festival de Timgad, prévue, ce lundi, en présence du ministre de la Culture.

B. M.

Tizi-Ouzou

La poterie de Maâtkas et le bijou d'Ath Yenni séduisent l'ambassadeur de Croatie



La poterie de Maâtkas et les bijoux d'Ath Yenni (Tizi-Ouzou), ont séduit l'ambassadeur de Croatie, Marin Andrijasevic qui s'est rendu, ce dimanche, dans ces deux localités pour acquérir quelques pièces chez les artisans. Ce représentant diploma-

tique s'est d'abord rendu dans la commune de Maâtkas au sud-ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui a abrité depuis le 25 de ce mois de juillet la 8^e édition du Festival culturel de la poterie. Marin Andrijasevic a pris tout son temps pour visiter les différents stands et apprécier la beauté de la poterie, véritables objets artistiques harmonieusement décorés de motifs géométriques typiquement amazigh dessinés avec des teintes naturelles. Il a aussi visité le musée de la poterie du village d'Ath Zaim (Maâtkas) réalisé par l'association Tiguedjit n'Ath Zaïm grâce à la contribution financière de plusieurs institutions, ouvert au public à l'occasion de ce festival et où l'ambassadeur a eu l'occasion de découvrir d'anciennes pièces de poterie de cette région, récupérées par des collectionneurs jaloux de préserver le patrimoine. Andrijasevic s'est ensuite rendu dans la ville d'Ath Yenni (au sud-est de la wilaya) où se tient (du 26 juillet au 3 août) la 15^e édition de la fête du bijou qui porte le nom de cette région. Il a visité les différents stands exprimant son émerveillement devant la beauté et le raffinement des bijoux en argent décorés de corail et/ou d'émaux. Ce même diplomate a profité de ces deux rendez-vous artisanaux pour se faire plaisir en achetant quelques objets. Il en a aussi reçu d'autres en cadeau offerts par les organisateurs, geste

qu'il a apprécié en observant toutefois qu'acheter ces objets est pour lui une façon de soutenir les artisans. Andrijasevic a évoqué avec les deux présidents des Assemblées populaires communales d'Ath Yenni et de Maâtkas l'éventualité d'échanges dans les domaines culturels et artisanaux. Lyes Laguel, président d'APC de Maâtkas, a indiqué que l'ambassadeur de Croatie a évoqué l'organisation d'une rencontre au niveau de l'ambassade de Croatie (Alger) entre artisans de la wilaya et des hommes d'affaires et l'association des femmes de diplomates étrangers représentés en Algérie, entre autres, pour la vente et la promotion des produits de cet artisanat séculaire. La directrice de la culture présente, ce dimanche, à Maâtkas, pour la clôture de la 8^e édition du Festival culture de la poterie qui a drainé des milliers de visiteurs et de chercheurs (universitaires, CNRPAH), a souligné le rôle des ces manifestations artisanales et culturelles dans la préservation et la redynamisation des métiers traditionnels et leur préservation en offrant un espace de promotion et de vente aux artisans. Elle a observé que «ces fêtes et festivals permettent de faire sortir l'artisanat du plan émotionnel et nostalgique pour l'intégrer dans une dynamique de développement économique et touristiques des territoires».

Fête du tapis d'Ath Hicham

Organisation de la 11^e édition du 9 au 13 août prochain

La 11^e édition de la fête du tapis traditionnel d'Ath Hicham dans la commune d'Aït Yahia, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Tizi-Ouzou, se tiendra du 9 au 13 août prochain, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette manifestation qui sera organisée par l'association «Azetta» des femmes tisseuses n'Ath Hicham pour la sauvegarde et la promotion du tapis, en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya, l'Assemblée populaire communale d'Aït Yahia et le comité de village d'Aït Hicham, les Directions du tourisme et de l'artisanat de la jeunesse et des sports, de la formation professionnelle, et la Chambre des métiers et de l'artisanat, s'est fixée pour principal objectif «la sauvegarde et la transmission de ce métier ancestral et la promotion du tapis d'Ath Hicham», a indiqué Ben Aïssa Fatïha, membre d'Azetta. Au programme de cette nouvelle édition, figure une exposition-vente qui sera animée par environ 80 artisans principalement des tapisseries. «Nous attendons des

artisans dans différents métiers traditionnels (tapis, bijoux, poterie, vannerie) qui viendront de 6 à 10 wilayas», a fait savoir Ben Aïssa, qui a précisé que la liste des participants est en voie de finalisation.

Des conférences sur l'estampillage du tapis, l'école et le patrimoine, et la place des traditions dans la société, sont au menu de cette manifestation qui sera agrémentée par une animation culturelle dont des représentations théâtrales et des galas artistiques, a ajouté cette même membre de l'association Azetta. Cette fête vise la pérennisation et la transmission du métier de tissage du tapis qui souffre d'un problème de manque de relève, car de moins en moins de jeunes filles s'intéressent à ce métier exclusivement féminin et qui est jugé éprouvant. La création d'espaces de vente et de rencontre entre les femmes artisanes, et le renforcement de la dynamique économique, est aussi parmi les ambitions de l'association des femmes tisseuses d'Ath Hicham.

• Tlemcen

Clôture en apothéose des 1^{ers} journées nationales de musique Gnawa

La 1^{re} édition des Journées nationales de musique Gnawa a pris fin dans la soirée de samedi au niveau de la plage de Marsat Ben M'hidi, a-t-on appris, ce dimanche, des organisateurs. La cérémonie de clôture de cette manifestation, organisée par le Centre des arts et des expositions de Tlemcen, a été riche en couleurs et en temps agrémentés par des tours de danse rythmée au grand bonheur des centaines d'estivants qui affluent vers ce site balnéaire très fréquenté. La dernière soirée a été animée par les troupes *Nedjmawa* de la wilaya de Nâama et *Foursane Hadja Maghnia* de Tlemcen qui ont présenté un cocktail de chants et de madihs. Ces Journées nationales du Gnawa ont réuni 8 troupes des wilayas de Naâma, de Béchar, de Tlemcen et d'Aïn Témouchent. Outre des représentations à Oran, ces troupes avaient sillonné les plages de Sidi Youchaâ (Nedroma), Oued Abdellah (Ghazaouet) et Marsat Ben M'hidi pour animer des soirées de musique Gnawa.



Accord de pêche UE-Maroc **Khaddad : «La décision du Tribunal européen a confirmé que le passage en force ne mènera nulle part»**

Le responsable des relations extérieures du secrétariat national du Front Polisario, M'hamed Khaddad, a indiqué, ce jeudi, que «la dernière décision du Tribunal de l'Union européenne a fait passer un message très clair sur la force du droit international et que le passage en force ne mènera nulle part», tout en mettant en garde contre l'extension de l'accord de pêche UE-Maroc aux territoires sahraouis qui fera l'objet d'un nouveau recours devant les juridictions de l'UE.

Le diplomate sahraoui, également coordinateur avec la Minurso, a affirmé, dans un communiqué, que «la décision du 19 juillet 2018 émanant du Tribunal de l'UE a réitéré pour la 3^e fois que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental et son espace maritime» et consacre «à nouveau le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et la nécessité de son consentement pour tout accord applicable à son territoire et ses ressources naturelles». Relevant que le Front Polisario est un mouvement de libération nationale, fruit de la longue résistance sahraouie contre les diverses formes d'occupation étrangère, le Tribunal de l'UE a souligné que «le territoire du Sahara occidental ne fait pas partie du territoire du Royaume du Maroc» et que «l'expression zone de pêche marocaine ne comprend pas les eaux adjacentes au territoire du Sahara occidental», a poursuivi le communiqué. Selon la même source, le Tribunal a exclu de «manière catégorique, toute possibilité pour l'Union européenne d'inclure le Sahara occidental dans ses accords avec le Royaume du Maroc, car une telle inclusion constituerait une violation grave et manifeste du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et de son consentement». Cette décision du Tribunal de l'UE intervient à la suite du recours du Front Polisario en mars 2014 contre l'accord de pêche signé entre l'UE et le Maroc en ce qu'il s'appliquait dans les eaux dépendants du Sahara occidental, a fait savoir Khaddad. Tout en évoquant l'annonce faite récemment par la Commission européenne d'avoir signé un nouvel accord de pêche avec le Maroc, incluant les eaux territoriales sahraouies, M'hamed Khaddad a souligné que «la décision du Tribunal européen a fait passer un message très clair sur la force du droit international, et que le passage en force ne mènera nulle part».

Le Front Polisario compte engager un recours devant les juridictions de l'UE

Le coordinateur sahraoui auprès de la Minurso a affirmé que le Front Polisario continue à suivre l'évolution du dossier, étant donné que l'accord en question doit être encore entériné par le Parlement européen. «Si ce mécanisme d'extension de l'accord était effectivement conclu, nous engagerions un nouveau recours devant les juridictions de l'Union européenne», a-t-il précisé. Selon Khaddad, les avocats engagés par le Front Polisario travaillent actuellement sur le recours en responsabilité contre la Commission. «Compte tenu de l'obstination européenne, le préjudice réclamé se chiffre en centaines de millions d'euros», a-t-il fait savoir. La Commission européenne et le Maroc ont annoncé le 20 juillet la conclusion d'un nouvel accord de pêche incluant les eaux territoriales du Sahara occidental, en violation de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne du février 2018. La grande chambre de la CJUE avait jugé que les eaux adjacentes au territoire du Sahara occidental ne relèvent pas du champ d'application territorial de l'accord UE-Maroc. La même Cour avait invalidé en 2016 les accords commerciaux UE-Maroc pour leur inclusion des territoires occupés du Sahara occidental, car ils ne respectaient pas le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui comme le stipulent les résolutions des Nations unies.

Le président de la République appelle l'UA à être «plus efficace» pour assurer l'indépendance du Sahara occidental

Le président de la République, Brahim Ghali, a appelé, hier, à Nouakchott (Mauritanie), l'Union africaine (UA) à être «plus efficace» pour assurer l'indépendance du Sahara occidental. «Il appartient à l'UA d'être plus efficace et plus présente pour appuyer



les Nations unies en vue d'assurer l'indépendance du Sahara occidental», a-t-il dit dans une déclaration à la presse, en marge du 31^e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA. Il a ajouté que l'UA aura à collaborer avec le Conseil de sécurité de l'ONU pour une évolution de cette question dans la perspective du lancement des négociations directes entre la République sahraouie et le Maroc. Evoquant la création d'un mécanisme au niveau des chefs d'Etat de l'UA afin de parvenir à une solution au conflit entre la République sahraouie et le Maroc, il a indiqué qu'il (mécanisme) aura à suivre ce dossier et coordonner avec l'ONU pour mettre fin «à la dernière colonie en Afrique». Le ministre des Affaires, Mohamed Salem Ould Salek avait qualifié la veille la mise en place de ce mécanisme de «décision historique» venant ainsi réaffirmer «l'attachement de l'UA aux droits du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance».

Le CPS de l'UA «reste saisi de toutes les crises et conflits» en Afrique dont la question du Sahara occidental

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui a indiqué, hier, à Nouakchott, que le Conseil de paix et de sécurité qu'il dirige «reste saisi de toutes

les crises et conflits» en Afrique dont la question du Sahara occidental. Réagissant à la déclaration du ministre marocain des Affaires étrangères concernant le «CPS de l'UA qui serait dessaisi de la question du Sahara occidental au profit de l'ONU», Chergui a expliqué que le Conseil de paix et de sécurité qu'il dirige «reste saisi de toutes les crises et conflits» en Afrique dont la question du Sahara occidental. Chergui s'est référé au contenu du rapport élaboré par le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, sur le Sahara occidental et adopté par le sommet de Nouakchott, précisant que le CPS de l'UA encourage «le dialogue direct entre les deux parties» (le Maroc et la République sahraouie) pour trouver une solution du conflit. La mise en place du Mécanisme africain permettant à l'UA d'apporter un «appui efficace» au processus conduit par l'ONU, basé sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en vue de parvenir à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, a été adoptée par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, rappelle-t-on. Ce mécanisme a été adopté suite au rapport élaboré par le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki sur la question du Sahara occidental et dans lequel il a été rappelé que le Sahara occidental et le Maroc doivent reprendre les

négociations sous les auspices du secrétaire général de l'ONU. Il s'agit de négociations «sans conditions préalables et de bonne foi en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le contexte d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations unies». Le Sahara occidental a signé, hier, à Nouakchott, son adhésion à trois accords de coopération avec l'Union africaine (UA), en marge du 31^e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation panafricaine. Il s'agit de l'accord africain pour la préservation de la nature et des ressources naturelles, l'accord du régime relatif au centre africain pour le développement des ressources minérales ainsi que l'accord portant sur la Charte africaine des principes et des fondements de la décentralisation, la gestion et le développement locaux. Les trois accords ont été signés par le président sahraoui, Ibrahim Ghali, en présence du conseiller juridique de l'UA, Namira N. Negm. Dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental a été occupé par le Maroc en 1975 après le départ des troupes espagnoles, et reste à ce jour inscrit à l'ONU au chapitre des territoires à décoloniser, selon les règles du droit international en la matière.

Indonésie

Plus de 500 randonneurs bloqués à Lombok après le séisme

Plus de 500 randonneurs et leurs guides, parmi lesquels de nombreux étrangers, étaient bloqués, hier, au mont Rinjani, site touristique populaire sur l'île de Lombok en Indonésie, au lendemain d'un puissant séisme meurtrier, ont rapporté les médias.

Des hélicoptères et des équipes de secours à pied ont été déployés pour évacuer les randonneurs piégés sur le mont Rinjani, un volcan prisé par les touristes pour ses sites de randonnées. Parmi eux se trouvent, notamment des Français, des Allemands, des Néerlandais, des Américains et des Thaïlandais, selon les autorités de l'archipel d'Asie du Sud-Est. «Il y a toujours 560 personnes bloquées» à la suite de glissements de terrain consécutifs au tremblement de terre de magnitude 6,4 qui a frappé l'île, ce dimanche, a déclaré le directeur du parc national de Rinjani, Sudiyono, qui n'a qu'un patronyme comme nombre d'Indonésiens. «Cinq-cents sont dans la zone du lac Segara Anakan et 60 à Batu Ceper», a-t-il précisé. Le séisme a fait moins de 16 morts et plus de 160 blessés. Des centaines de maisons ont été détruites, provoquant des scènes de panique, les habitants comme les occupants des hôtels s'étant précipités à l'extérieur. La secousse a aussi été ressentie sur les petites îles de Gili, des destinations touristiques populaires au large de Lombok, ainsi qu'à Bali. Selon le plan d'évacuation des autorités, les opérations de secours au

mont Rinjani devraient durer au moins jusqu'à aujourd'hui. Outre les 560 randonneurs, des centaines d'autres ont pu redescendre de la montagne, avant-hier. Des hélicoptères de l'armée ont largué de la nourriture et des boissons dans plusieurs endroits de la montagne, afin d'approvisionner les randonneurs bloqués. «Pour les victuailles, ils peuvent encore survivre un ou deux jours», a déclaré Agus Hendra Sanjaya, porte-parole de l'agence de recherche à Mataram. Aucun randonneur n'a été blessé, a-t-il assuré. Le tremblement de terre a eu lieu à 50 km au nord-est de Mataram, la principale ville de Lombok. Cette île se trouve à une centaine de km à l'est de l'île de Bali, elle aussi très touristique. Le mont Rinjani, qui culmine à 3726 mètres d'altitude, est le 2^e volcan d'Indonésie et il est très prisé pour ses sites de randonnées et magnifiques vues au sommet. Le séisme a provoqué la chute de tonnes de pierres et de boue, bloquant des randonneurs dans la montagne. Le séisme de magnitude 6,4 avait été suivi par deux autres forts tremblements de terre et plus d'une centaine de répliques, selon les médias.



Australie

La mort d'un demandeur d'asile iranien était «évitable»

La mort d'un demandeur d'asile iranien qui était détenu dans un camp australien sur une île papouasienne était «évitable», a estimé, hier, la justice australienne qui a exhorté Canberra à améliorer ces installations controversées. L'Australie est régulièrement critiquée pour sa politique très dure vis-à-vis des clandestins tentant d'atteindre son territoire par la mer. Ils sont systématiquement envoyés dans des centres de détention en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Nauru, le temps que leur demande d'asile soit examinée. L'Australie est aussi critiquée pour les conditions de vie dans ces camps, où

les services de santé sont assurés par des prestataires privés. Le détenu iranien Hamid Khazaei est décédé en septembre 2014 à 24 ans, deux semaines après avoir contracté une infection à la jambe. Il avait dû être transféré de l'île papouasienne de Manus vers la capitale Port Moresby, puis vers un hôpital de Brisbane. Le coroner de l'Etat du Queensland Terry Ryan, magistrat dont le rôle est d'enquêter sur les décès suspects, a estimé, ce lundi, que la mort de Khazaei était «le résultat de la somme de multiples erreurs», notamment le fait d'avoir tardé à le soigner ou l'évacuer : «La mort de Khazaei était évitable. Selon lui, ce genre de décès pourrait être évité si les clandestins étaient détenus dans des endroits moins éloignés avec de meilleurs systèmes de santé, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Reconnaisant que cela était «hautement improbable» compte tenu de la politique de Canberra, il demande au gouvernement d'améliorer les installations de santé dans les camps, avec par exemple la création d'unités pour les cas graves près des camps. Le ministère australien de l'Intérieur a indiqué qu'il a examiné les conclusions du coroner. L'organisation Human Rights Watch a affirmé de son côté que les services de santé sur Manus s'étaient encore «dégradés» depuis le décès de Khazaei. L'association Doctors for Refugees a présenté de son côté les conclusions du coroner comme «une mise en accusation du système de santé insuffisant et dangereux prévu par l'Australie» pour les demandeurs d'asile. Le camp de Manus a été fermé fin 2017 après avoir été jugé anti-constitutionnel par la justice de Papouasie. Les 600 migrants qui s'y trouvaient ont été envoyés dans trois centres de transition.

Cameroun

Un gardien de prison brûlé vif, 163 prisonniers libérés lors d'une attaque au nord-ouest

Un gardien de prison a trouvé la mort après avoir été brûlé vif lors d'une attaque survenue dans la nuit de samedi à dimanche, dans une prison du nord-ouest du Cameroun, où environ 163 prisonniers ont été libérés, ont rapporté les autorités et des sources sécuritaires. Cette attaque a eu lieu lorsqu'un groupe d'individus non identifiés lourdement armés a assiégé, ce samedi, aux environs de minuit la prison principale de Ndop, une ville de la région anglophone du nord-ouest en proie avec celle du sud-ouest à de graves violences liées à des revendications sécessionnistes depuis fin 2016. Le groupe armé composé d'une centaine d'éléments a incendié les bâtiments du pénitencier, permettant à environ 163 détenus d'être libérés et de fondre dans la natu-

re, a affirmé Benoît Emvoutou Mbita, le préfet du département du Ngoketunja, auquel la ville de Ndop est rattachée. Selon des sources sécuritaires, un gardien de prison a trouvé la mort après avoir été brûlé vif et un policier blessé lors de cette attaque. Cette attaque n'est pas la première contre une prison dans le nord-ouest du pays. En 2017, des dizaines d'autres prisonniers avaient été libérés lors d'une attaque dans la zone pour ensuite être enrôlés dans les rangs des groupes armés. Le 16 juillet, la ville de Ndop avait enregistré une autre attaque contre un poste de sécurité où un policier avait été tué, un autre blessé et trois autres étaient encore portés disparus. Selon le préfet du département de Ngoketunja, la situation est sous le contrôle des autorités après l'attaque de la prison.

• Syrie - ONG

36 femmes et enfants enlevés par Daech lors de son attaque meurtrière à Soueida, a rapporté l'OSDH

Au moins 36 femmes et enfants ont été enlevés par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (Daech) lors de son attaque meurtrière la semaine dernière dans la province méridionale de Soueida en Syrie, a rapporté, hier, l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme (OSDH). Ces femmes et enfants ont été kidnappés lors des assauts coordonnés menés par les terroristes le 25 juillet et qui ont fait plus de 250 morts, selon l'ONG syrienne. Cette information n'a pas encore été confirmée par les autorités syriennes. L'attaque menée par des membres de Daech contre Soueida et des villages voisins couplés à des attentats-suicide ont fait près de 250 morts, selon les médias. Au moins 45 terroristes ont été tués dans les combats ayant suivi les attaques. Le gouvernement syrien a exprimé sa détermination de poursuivre sa guerre contre le terrorisme et a assuré que l'armée éradiquera les terroristes qui commettent les crimes et les massacres contre les innocents.

• Irak

9 terroristes de Daech tués dans une opération à Diyala

Neuf éléments du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (Daech) ont été tués, avant-hier, au cours d'une opération dans une région montagneuse de la province de Diyala, dans le sud de l'Irak, a annoncé une source de sécurité provinciale. Une force conjointe constituée de l'armée et la police irakiennes ainsi que des combattants de la formation paramilitaire Hachd Al Chaabi, appuyée par des hélicoptères de combat, a lancé une opération pour balayer les terroristes de l'EI dans la région montagneuse de Himreen, a révélé Hassan Mohammed, commandant adjoint du Commandement des opérations de Diyala. Neuf terroristes de l'EI ont été tués dans cette opération, dont un portant une ceinture d'explosifs, et une voiture et une moto piégées ont été détruites, a-t-il indiqué. Pendant l'opération, un officier de l'armée et trois soldats ont également été blessés, a-t-il ajouté. Le Premier ministre irakien Haïder Al Abadi a annoncé officiellement le 9 décembre 2017 la libération complète de l'Irak des terroristes de Daech. Cependant, de petits groupes d'éléments de l'organisation terroriste se sont depuis regroupés dans des régions accidentées, menant des attaques occasionnelles contre les forces de sécurité et les civils.

• Birmanie

23 corps retrouvés après un glissement de terrain dans une région minière

Pas moins de 23 corps ont été retrouvés après plusieurs jours de recherche de 27 personnes disparues suite à un glissement de terrain la semaine dernière dans l'Etat birman de Kachin (nord-est), a rapporté, ce lundi, le journal local 7-Day News. Deux des corps n'ont pas encore été identifiés. Les recherches se poursuivent pour les quatre personnes encore disparues dans la région minière de Hpakant. Un gros glissement de terrain s'est produit, mardi dernier, dans le village de Seik Mu en raison de l'effondrement d'une paroi haute de 91,4 mètres dans un site d'extraction de jade inutilisé appartenant à l'entreprise Ayeyar Yadanar. Un glissement de terrain similaire a eu lieu dans les villages de San-Khar et Lone-Khin de la même région le 14 juillet, tuant au moins 17 extracteurs de jade et en blessant 43 autres.

Incendies en Grèce

Le bilan s'aggrave, au moins 91 morts

Quelque 25 personnes sont toujours portées disparues alors que 28 victimes restent à être identifiées. Les services de pompiers ont révisé, ce dimanche, à la hausse, à au moins 91 morts, le bilan des feux qui ont ravagé, lundi dernier, la côte orientale de l'Attique et principalement la localité de Mati.

La porte-parole des sapeurs-pompiers, Stavroula Malliri, a également pour la première fois chiffré le nombre des disparus à 25. L'absence d'un tel recensement, six jours après les feux, nourrissait les critiques contre les autorités. Certains des disparus, sinon tous, pourraient figurer parmi les 28 victimes, dont les corps en cours d'examen par les médecins légistes n'ont pas encore été identifiés, a précisé le porte-parole de la Protection civile, Spyros Georgiou. Selon Stavroula Malliri, 59 autres victimes retrouvées carbonisées ou noyées, en tentant de fuir en mer, avaient été identifiées, ce dimanche soir. Quatre blessés ont par ailleurs succombé à l'hôpital, a-t-elle précisé.

Le précédent bilan officiel s'est élevé, ce samedi, à 88 morts. Parmi ces victimes figurent un nombre encore indéterminé d'enfants, dont plusieurs devenus des visages de la tragédie : des jumelles de 9 ans, un frère et une sœur de 11 et 13 ans, un adolescent de 13 ans et un nourrisson de 6 mois. Quatre victimes étrangères ont également été signalées jusqu'à présent : un jeune marié irlandais en voyage de noces, une mère et son fils polonais, et un Belge dont la fille adolescente a été sauvée.

Des critiques face à la gestion de la crise

De nombreuses critiques concernant la gestion du drame par les autorités surgissent depuis mardi dernier au vu du terrible bilan qui ne cesse d'augmenter. La controverse sur la gestion de la crise par les autorités est par ailleurs montée d'un cran, ce dimanche. L'opposition de droite et centriste a accusé le gouvernement d'avoir dissimulé les pertes humaines.

Le quotidien *Kathimerini* avait prédit, jeudi, que «ce désastre horrible sera le prétexte d'une controverse politique». Les sapeurs-pompiers ont également poursuivi, avant-hier, leur recherche des causes du sinistre. Le gouvernement grec avait annoncé, jeudi, avoir saisi la justice, indiquant que des «actes criminels» seraient à l'origine de l'incendie meurtrier. Toutefois, selon le quotidien *Kathimerini*, un premier rapport d'enquête privilégierait plutôt la piste d'une négligence criminelle, avec un feu allumé par un habitant de la zone pour brûler feuilles et branches mortes.



• Malaisie

Les liens se resserrent avec la Chine

La Malaisie considèrera toujours la Chine comme «ami» et «partenaire de valeur», a déclaré, ce dimanche, le Premier ministre malaisien Mahatir Mohamad lors de son entretien avec Guo Yezhou, haut dirigeant du Parti communiste chinois (PCC), en visite dans son pays. Mahatir a indiqué que le nouveau gouvernement malaisien était disposé à approfondir les relations amicales traditionnelles avec la Chine, à renforcer les échanges entre les partis au pouvoir dans les deux pays, et à élargir la coopération pratique dans tous les domaines. Le Premier ministre s'est également déclaré «enthousiaste» à l'idée de sa prochaine visite officielle en Chine. Guo, directeur adjoint du Département international du Comité central du PCC, a quant à lui souligné que la Chine attachait une grande importance aux relations sino-malaysiennes, et continuerait à promouvoir leur amitié traditionnelle et à encourager des échanges étroits entre les partis au pouvoir, afin de stimuler un développement sain et stable des relations bilatérales.

• Libye

Le président de l'Assemblée chargée de rédiger la nouvelle Constitution démissionne

Le président de l'Assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle Constitution de la Libye, Nouh Abdassayed a annoncé, avant-hier, sa démission. «J'annonce que je n'ai plus ni le désir ni la capacité de continuer mon travail auprès de l'Assemblée constituante, que ce soit comme président ou comme simple membre», a déclaré Abdassayed dans une lettre adressée à l'assemblée. «Je n'assumerai plus cette position, ni ne travaillerai à ce projet à partir de maintenant», a-t-il affirmé, sans mentionner aucun motif pour justifier sa démission. Il a précisé qu'il n'appartenait à aucun parti, groupe ou organisation, et qu'il «n'avait pas trahi la Libye». Cette démission intervient à la veille d'un vote du Parlement sur la loi relative au référendum qui doit être organisé pour adopter une nouvelle Constitution libyenne.

• Tunisie

Caravane de santé au profit des femmes dans la localité de Ksar Cheikh à Béja

Une caravane de santé a été organisée, ce dimanche, au profit des femmes dans la localité de Ksar Cheikh à Medjez El Bab (Tunisie, gouvernorat de Béja), à l'initiative de l'Association de l'enfant et de la famille et le Commissariat régional de la famille et de la population à Béja a annoncé l'agence TAP. Plus de 60 femmes ont bénéficié, dans le cadre de cette caravane, de consultations gratuites de dépistage de cancers divers, a indiqué Mohamed Boussiri, commissaire régional de la famille et de la population à Béja. Deux cas atteints de cancer ont été détectés par le cadre médical et paramédical qui participe à cette caravane, a-t-il ajouté. Des caravanes similaires sont programmées, au mois d'août, par la même association, dans les régions de Dougga et Siliana.

Incendie en Californie

40 000 personnes menacées d'évacuation



Le gigantesque incendie qui a déjà fait 6 morts et détruit des dizaines de milliers d'hectares de végétation dans le nord de la Californie pourrait entraîner l'évacuation de près de 40 000 personnes supplémentaires, ont annoncé, ce dimanche, les autorités. Le shérif du comté de Shasta, Tom Bosenko, a appelé les habitants à obéir sans délai aux ordres d'évacuation. Il a indiqué pendant une conférence de presse à Redding, la ville la plus menacée par le bra-

sier, que la 6^e victime, dont le corps a été retrouvé dans une maison détruite par les flammes, n'avait pas écouté les consignes d'évacuation.

Les autorités ont annoncé avoir retrouvé 9 personnes qui étaient portées disparues depuis que l'incendie «Carr» a éclaté en début de semaine dernière, mais 7 autres n'ont toujours pas donné signe de vie. Attisé par le vent violent, la sécheresse et une température approchant 40°C, le feu demeure largement incontrôlable, ont prévenu les sapeurs-pompiers de Californie, qui ont reçu des renforts de tout le pays. «On n'a pas un instant de répit», a souligné un de leurs chefs, Chris Anthony, en décrivant un brasier au comportement «imprévisible» et qui a déjà coûté la vie à deux sapeurs-pompiers. Lors de la conférence de presse organisée, ce dimanche après-midi, à Redding, les services d'urgence ont cependant fait état de progrès dans la lutte contre les flammes. Ils ont promis d'autoriser les habitants évacués à rentrer chez eux dès que possible. «Carr» est l'un des 17 incendies ravageant actuellement la Californie, où plus de 80 000 hectares de forêt sont partis en fumée ces derniers jours, a indiqué le service des parcs nationaux pendant une conférence de presse.

A l'échelle des Etats-Unis, 1,7 million d'hectares ont déjà brûlé depuis le début de l'année, soit un peu moins que l'année dernière à la même époque, mais toujours plus que la moyenne de la décennie écoulée (1,5 million).

Centrafrique

Deux Casques bleus égyptiens blessés par des anti-balaka

Deux casques bleus égyptiens de la mission onusienne en Centrafrique (Minusca) ont été blessés, ce vendredi, dans une attaque orchestrée par des groupes armés non contrôlés assimilés à des anti-balaka à 10 km de la ville centrafricaine de Gambo, dans la préfecture du Mbomou (sud-est), a annoncé, avant-hier, la Minusca.

Dans un communiqué de presse, la mission onusienne a indiqué que les assaillants se sont bien renseignés et préparés avant de commettre leur forfait. La Minusca a fermement condamné cette attaque qualifiée de «lâche» contre l'un de ses convois, qui a blessé deux Casques bleus, et a immédiatement ouvert une enquête.

Le communiqué a précisé que des Casques bleus ont escorté un convoi logistique de la mission lorsqu'ils ont été pris pour cible par un nombre indéterminé d'anti-balaka, suscitant chez les soldats de la paix une riposte qui a fait fuir les assaillants. La Minusca rappelle que toute atteinte à la vie d'un soldat de la paix peut être considérée comme un crime de guerre et est passible de poursuites par la justice nationale ou internationale. Le 17 juillet dernier, trois casques bleus avaient été blessés alors qu'ils repoussaient une attaque contre le village de Pombolo par des élé-



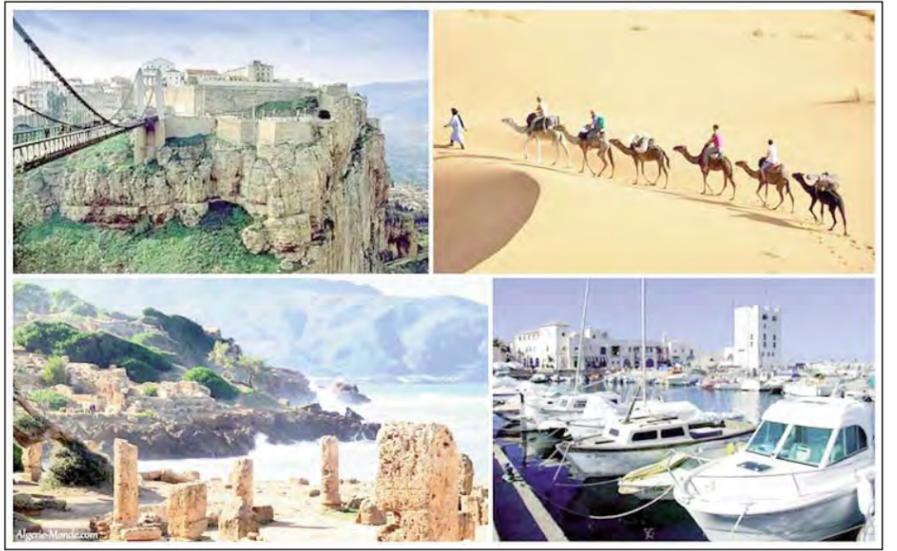
ments anti-balaka. Pour ce cas de figure, quelques assaillants avaient été neutralisés. Selon la Minusca, des anti-balaka de la région avaient publiquement menacé les Casques bleus après l'intervention de ces derniers dans cette opération de protection des populations.

Une invitation au voyage du plus vaste pays d'Afrique «Algérie, la pépite du Maghreb»

«Algérie, La pépite du Maghreb», un reportage publié, ce dimanche, par le quotidien breton Le Télégramme, se veut une invitation au voyage du plus vaste pays d'Afrique pour explorer «ses contrées méconnues, aux richesses naturelles rarissimes et au passé culturel fascinant».

Dix jours après la publication du *Figaro Magazine* d'un carnet de voyage sur Alger, vieille cité méditerranéenne «à la mémoire longue», un double projet médiatique vient d'être réalisé et publié par des médias bretons, *Le Télégramme* et Tébéo TV, qui partent à la découverte de l'Algérie. Dans son reportage, *Le Télégramme* démarre son périple à Oran sur les traces du célèbre auteur en 1947 de *La peste*, Albert Camus, du grand couturier français Yves Saint Laurent ou du journaliste Jean-Pierre Elkabbach. Après un baptême à Santa Cruz pour montrer que la 2^e ville d'Algérie a été dominée durant trois siècles par les Espagnoles et mettre en valeur, avec de la hauteur, les différentes facettes de sa beauté, le journal souligne que «le Front de Mer est un peu ce qu'est la promenade des Anglais à Nice». «Les balades du soir sont animées au rythme du raï ou de variétés françaises et italiennes. A quelques foulées, la place d'Armes a gardé tous les vestiges de l'époque coloniale. L'hôtel de ville et ses deux lions de l'Atlas sculptés par Auguste Cain, en 1889», a-t-il écrit, soulignant sa caractéristique hospitalité. Dans son périple et sur ses routes, le journaliste constate que «l'Algérie est en construction», avant d'arriver à Tlemcen qui, «par sa culture, son architecture arabo-mauresque, otto-

mane et occidentale, elle est une mosaïque d'influences». «Les petites ruelles qui serpentent la vieille ville rappellent Grenade. L'art andalou est omniprésent. Il suffit de voir le patio de l'hôtel Zianide ou le palais El Mechour au cœur de la ville, ainsi que la mosquée d'Abou Medyene», a-t-il expliqué, faisant un détour au marché «où l'art du caf-tan fait figure de modèle chez les plus aisés». Dans ce voyage, Alger la Blanche «bordée de part et d'autre par de petites criques et de vastes plages» est incontournable et, «pour s'offrir la meilleure vue», le journal propose d'arpenter les dédales de la Casbah. «Toujours en restauration, mais la promenade vaut le détour. Des terrasses, on domine la baie d'Alger. Le port et la grande mosquée. Le dôme de l'ancienne synagogue. Les bâtisses blanches du Front de Mer avec ses arcades. Là, rien n'a changé», décrit l'auteur de ce reportage donnant la même impression nostalgique du retour de Paul Verlaine à sa maison lorsqu'il écrivit son poème *Après trois ans* où rien n'avait changé à cette époque. La promenade à Alger oblige le visiteur à revisiter l'histoire de cette ville méditerranéenne qui semble tourner son dos à la mer. Le voyage se termine par un pèlerinage qu'il ne faut pas rater et pour retrouver encore une fois le chemin de Camus sur le site archéologique



«majeur» de Tipasa, en bord de mer. Le même sujet a été abordé par la chaîne de télévision locale bretonne Tébéo TV qui, elle, était partie sur un magazine d'une trentaine de minutes à la recherche des Bretons. Les mêmes facettes reviennent dans le reportage audiovisuel. «Les Bretons d'ailleurs : Algérie», avec l'histoire (ou suc-

cess-story) de Bretons qui se sont installés en Algérie, business ou mariage mixte obligent. Ces Bretons racontent leur vie en Algérie, mentionnent la qualité des relations humaines «perdues en France» et recommandent même qu'il faut venir en Algérie pour débiter le business et puis le faire grandir, peut-être, ailleurs.

Scouts musulmans algériens Mohamed Bouallag : «La question palestinienne, centrale pour le peuple algérien»



Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Mohamed Bouallag, a affirmé que la question palestinienne demeure «centrale» pour le peuple algérien et que les SMA «ne font pas exception» à cette unanimité. A l'issue de la clôture, tard dans la soirée de dimanche, du

camp d'été pour les enfants palestiniens au camp de jeunes d'El Kerma (Boumerdès), en présence de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, Louai Aïssa, Bouallag a mis en avant que la question palestinienne demeure «centrale» et jouit de l'unanimité et du consensus de tout le peuple algérien. Au moment où le peuple algérien est unanime au sujet de cette question, les SMA, en tant qu'école nationale, «ne font pas exception» à cette unanimité d'autant qu'ils sont à «l'avant-garde» avec ceux qui soutiennent cette question pour la transmettre aux générations futures, a-t-il indiqué. Dans ce cadre, le même responsable a fait savoir que les SMA, grâce à la coopération avec l'ambassade de Palestine à Alger, ont passé de l'encadrement des différentes activités communes entre les deux parties à l'organisation des camps d'été au profit des enfants palestiniens résidents en Algérie. Il a estimé, par ailleurs, que ce camp a «une dimension profonde» du fait qu'il s'adresse aux enfants et aux jeunes qui sont l'avenir de la Palestine de manière à ce que la question «demeure vive dans leurs esprits et pour qu'ils soient fortement attachés à elle dans l'espoir de restituer la terre, les lieux sacrés et recouvrer la liberté». Pour sa part, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger a salué la qualité et la nature des activités et la collaboration entre l'ambassade et

le mouvement des SMA, insistant sur l'importance de ce camp de toile pour les enfants palestiniens, en ce sens où il leur offre l'opportunité d'effectuer des échanges et d'établir de nouveaux contacts.

S'inscrivant dans le cadre de la consolidation des relations entre l'Algérie et la Palestine, l'initiative est d'autant plus importante au regard de la forte présence de la communauté palestinienne établie dans le pays et des conditions politiques et sociales prévalant actuellement en Palestine qui ne favorisent pas le séjour. Lancé le 22 juillet dernier, ce camp de toile 3^e du genre, a vu la participation de près de 70 enfants (8-14 ans) de la communauté palestinienne établie dans les différentes wilayas du pays.

Outre les activités sportives et de loisir, les jeunes vacanciers ont participé, 8 jours durant, à des concours et visité des sites historiques à travers la wilaya, à l'instar de la Casbah de Dellys et les montagnes de Keddara Bouzegza, ainsi que le sanctuaire des martyrs et le jardin d'essai d'El Hamma à Alger. La cérémonie de clôture sera marquée par des activités ayant pour thèmes l'enfant et la cause palestinienne, et la présentation d'une pièce de théâtre dédiée à la Palestine, en sus de la distinction des petits vacanciers, des organisateurs et encadreurs.

Environnement

L'Agence nationale des déchets lance une opération de tri sélectif dans des plages

L'Agence nationale des déchets (AND) a lancé une opération de tri sélectif au niveau de six plages dans trois wilayas pour sensibiliser le citoyen sur l'impact des déchets qu'il génère sur son environnement et sur l'importance du tri sélectif, a indiqué, hier, cet organisme. Il s'agit de plages des wilayas de Boumerdès (Plages Rocher noir et Delphine), de Tipasa (plages de Chenoua et Colonel Abbès) et de Tizi-Ouzou (plages Carroubier et Azzefoune), souligne la même source. C'est en collaboration avec Coca-Cola Algérie que l'AND lance cette opération avec «une approche à la fois ludique et

écোসensible», note l'AND. Ainsi, un mini village de 800 m² sillonne ces plages avec un espace de conseil et de sensibilisation et une scène d'animation et de jeux. Ce village se déplace à travers ces trois wilayas depuis le 15 juillet jusqu'au 3 septembre prochain. L'objectif de cet espace, selon l'AND, est de familiariser l'estivant avec «les éco-gestes simples» à travers des activités et des jeux pédagogiques. En outre, l'estivant trouvera au niveau de ces plages deux différents bacs à déchets, un jaune pour la collecte des fractions sèches et un vert pour la collecte des fractions humides. Selon la même source, le

tri sélectif s'avère d'une grande importance pour palier le problème des déchets et, notamment des déchets plastiques surtout que l'on sait que le plastique occupe à lui aussi pas moins de 17% de la qualité totale de déchets générés. Pour sa part, Coca-Cola Algérie s'est fixé un nouvel objectif qui est de «repenser fondamentalement son approche de l'emballage, avec pour mission globale de collecter et de recycler a totalité de ses emballages d'ici 2030», se joignant ainsi aux efforts de sensibilisation de l'AND dans la sensibilisation sur les méfaits des déchets luttant contre la pollution marine, a précisé le communiqué.



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel *Quatrième édition, 2018*

« *Vivre ensemble en paix* »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2017 - 2018.

Thème du concours: « *Vivre ensemble en paix* ».

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat.

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers :	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Ait Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraine :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom :	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr :	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi :	021 74 82 52
- Hôtel Hilton :	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton :	021 37 77 77
- Hôtel Mercure :	021 24 59 70
- Hôtel Ibis :	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier :	021 73 65 06
- Hôtel Safir :	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh :	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran :	021 32 00 00

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja :	0795 22 65 77
--------------------------	---------------

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel les Hammadites :	0776 88 22 38
--------------------------	---------------

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Evasion
10h00 : Dessin animé
10h30 : Feuilleton algérien
11h00 : Questions d'actu
12h00 : Journal en arabe
12h30 : Feuilleton doublé

13h30 : Evasion
14h15 : Feuilleton algérien
15h00 : 52 chrono
17h00 : Dessin animé
17h30 : Takder Tarbah
18h00 : Journal en amazigh
18h30 : Feuilleton algérien

19h00 : Journal en français
19h30 : Sud en 13, la révolution...
20h00 : Journal du 20 h
21h00 : Trésors d'Algérie
21h30 : Deux sociétés
22h15 : Café single
22h45 : Expression Livre

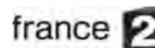


20h00 : Camping Paradis

Aurélie est inquiète: elle craint d'être tombée enceinte... Pendant ce temps, Guillaume arrive au camping pour les vacances de la Toussaint. Il confie à Amandine et Tom qu'il est en couple avec

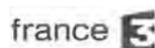


Sabrina, qui a également loué un bungalow. Ils comptent sur leur séjour pour annoncer la nouvelle à leurs enfants respectifs. Mais la chose s'annonce difficile: ces derniers ne semblent guère disposés à accepter cette situation.



22h25 : Les enfants de la télé

Laurent Ruquier décrypte l'actualité culturelle et télévisuelle dans la joie et la bonne humeur accompagné de nombreuses célébrités venues présenter leur actualité. Il partage ainsi avec les téléspectateurs un moment convivial et riche en fous rires. L'animateur, qui est aux commandes de l'émission depuis septembre 2017, recourt à la même formule qu'auparavant entre nostalgie, confidences et humour.



20h00 : Les sources assassines



A la Bourboule, un homme est retrouvé mort, victime d'empoisonnement. Or, son ex-compagne, Irène, médecin-chef des thermes de la ville, détient un stock important d'arsenic médical, qui pourrait bien avoir été utilisé par le meurtrier. Soupçonnée de

meurtre, Irène est placée en garde à vue. Sa fille Fanny, jeune capitaine à la Brigade criminelle de Paris, est appelée à la rescousse. Innocenter sa mère est pourtant loin d'être chose facile pour Fanny...

20h00 : Audition secrète



Grâce à la complicité de leurs proches, accompagnés de David Ginola et d'Eric Antoine, des anonymes vont se retrouver sur scène. Une fois la surprise passée - et s'ils le souhaitent -, ils peuvent alors montrer leur talent de chanteur. Derrière une

vitre sans tain, les producteurs Pascal Nègre et Julien Creuzard les écoutent à leur insu. Ils ne révéleront leur présence qu'à ceux qu'ils estiment suffisamment talentueux pour les coacher...



19h55 : Au bout c'est la mer

Long de 4099 km, le Paraná est le 2^e fleuve le plus long du continent sud-américain après l'Amazone. Il traverse des paysages spectaculaires, au départ des chutes d'Iguazu, entre l'Argentine et le Brésil avant de rejoindre l'océan Atlantique. Des plaines inondables investies par les cow-boys au majestueux delta du Rio de la Plata, le «parent de la mer» en guarani conserve un lien sacré avec les communautés amérindiennes qui l'entourent. Ces derniers y pratiquent la pêche ancestrale et la transhumance dans les marais...



20h00 : Hitler-Staline

Ullrich Kasten met en parallèle les trajectoires des deux dictateurs du XX^e siècle, qui ne se sont jamais rencontrés, mais avaient en commun leur antisémitisme et une forme de paranoïa. Le réalisateur décrit, notamment la terrible partie de poker menteur à laquelle ils se sont livrés au moment du pacte germano-soviétique. Ainsi, lorsque l'Allemagne nazie envahit l'URSS, le 22 juin 1941, Staline est médusé.



20h00 : 90' Enquêtes



Accidents de la circulation, blessures par balle ou arme blanche, crises cardiaques... les médecins et le personnel de l'hôpital Nord de Marseille se relaient jour et nuit pour soigner les habitants de

quartiers où la violence est fréquente. Un quotidien qui n'est pas de tout repos, comme celui des urgentistes du Samu et des infirmiers des sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône. Dans toutes les situations...

20h10 : Tokarev



Paul Maguire, un ancien criminel, s'est retiré des affaires après un dernier coup particulièrement lucratif. Depuis, installé dans une paisible bourgade d'Alabama, il regarde grandir sa fille adolescente, Caitlin, en tentant de se tenir à distance du crime. Mais un soir où il s'est absenté, sa vie bascule. Des mafieux russes s'introduisent dans la maison et tuent Caitlin. Pour venger son enfant, Paul va devoir affronter son passé et les erreurs qu'il a commises.

AEROPORTS

- Houari Boumediène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaid - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Ethaaliby Travel Service Agence de Voyage & de Tourisme

Cité de l'hôpital - Rouiba - Alger
 ☎ 023 860 838 ☎ 023 860 837 ☎ 0552 360 014 - 0555 677 703
 Principal : ethaalibytravel@yahoo.fr - Billeterie : ets2013@live.fr - etsventes@gmail.com



Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20	- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50	- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21	- Hôtel Le Caïd, Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27	- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33	- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04	- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00	- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80	- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54	- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12	- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34	- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Jeux africains de la jeunesse 2018

Hattab : «Nous sommes meilleurs dans l'organisation que l'Espagne !»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, n'a pas pu digérer la pluie de critiques qui s'est abattue sur le comité d'organisation des Jeux africains de la jeunesse (JAJ) qu'a abrités l'Algérie du 18 au 27 juillet dernier, indiquant que l'Algérie a assuré une meilleure organisation que l'Espagne, pays hôte des Jeux méditerranéens qui se sont déroulés en juin dernier. Intervenant lors d'une conférence de presse donnée, ce dimanche, au Centre international de conférences (CIC) Abdellatif Rahal, le ministre de la Jeunesse et des Sports a estimé qu'il ne fallait surtout pas s'arrêter sur de petits détails pour ternir l'image de l'Algérie, estimant que ce qui était arrivé à l'un des membres de la délégation tunisienne était un acte isolé. Pour le ministre, il serait tout à fait naturel de relever quelques insuffisances lors de chaque manifestation, soutenant que l'Algérie avait réussi dans l'organisation de la 3^e édition des JAJ et

serait démarquée de certains pays en matière d'organisation, dont l'Espagne. «Nous avons participé aux Jeux méditerranéens à Tarragone et notre délégation s'est égarée à cause d'un problème d'organisation. D'ailleurs, plusieurs délégations s'en sont également plaintes», a-t-il dit. Et Hattab d'enchaîner : «Cette édition est synonyme du succès et les insuffisances n'ont pas pris le dessus sur les résultats obtenus comme le témoignent des délégations en dehors de l'Algérie... Nous avons réussi à organiser ces Jeux et les critiques étaient simplement injustes». Par ailleurs, l'interlocuteur n'a pas manqué de piquer les fédérations qui n'ont obtenu aucune médaille, affirmant que son département a mobilisé tous les moyens pour une meilleure préparation des athlètes. «A l'avenir, décrocher une médaille sera obligatoire d'autant plus que nous offrons tout ce dont les athlètes et les fédérations ont besoin», a-t-il insisté.



Cyclisme - Tour du Rwanda Le club algérien GS Pétroliers avec 5 athlètes à Kigali

Le club algérien GS Pétroliers a engagé 5 athlètes (seniors/messieurs) dans le Tour cycliste du Rwanda, prévu du 5 au 12 août prochain, a appris, la presse, hier, auprès la Fédération algérienne de la discipline (FAC). Il s'agit de Lounis Mahdi, El Kahtib Sassane, Yacine Hamza, Abderrahmane Hadjlazib et Azzedine Lagab, le vainqueur du

dernier tour d'Algérie. L'équipe algérienne, qui s'envolera le 2 août à Kigali, sera encadrée par trois techniciens, à savoir : «Khalil Tamarant, Radouane Chaabane et Karim Toubdarine», a-t-on encore appris de mêmes sources. «Huit étapes» sont inscrites au programme de cette compétition, a encore annoncé la

FAC, en précisant qu'il s'agit de : Rwamagana Rwamagana (104 km), Kigali Huye (120,3 km), Huye Musanza (195,3 km), Musanza Karangi (108,5 km), Karangi Rubavu (95,1 km), Rubavu Kinigi (108,5 km), Musanza Kigali (107,4 km), et enfin Kigali, où les athlètes concourront sur un circuit de 82,2, en plein centre-ville.

Haltérophilie

«Le niveau technique des athlètes était bon»

Des techniciens en haltérophilie de pays présents aux Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), étaient unanimes à qualifier d'«assez élevé», le niveau de la compétition qui a constitué une étape importante pour la préparation des qualifiés aux Jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ-2018), prévus à Buenos Aires du 6 au 18 octobre. La compétition d'haltérophilie, qui a pris fin, ce samedi, en soirée, à la salle omnisports de Bordj El Kiffan (Alger), avait sacré l'Egypte avec 18 médailles (17 or et 1 argent), devant le Nigeria (12 or, 5 argent et 1 bronze) et l'Algérie (3 or, 9 argent et 6 bronze).

«Je crois que la présence d'athlètes de pays qualifiés aux JOJ-2018 en Argentine a élevé le niveau de plusieurs concours, surtout que les athlètes présents devaient confirmer à leurs fédérations qu'ils sont les meilleurs et qu'elles peuvent compter sur eux pour les JOJ», a indiqué l'entraîneur national égyptien, Mohamed Tantawi, ancien champion d'Afrique et arabe. Les pays africains qui seront présents à Buenos Aires sont l'Algérie, l'Egypte et la Libye (garçons) ainsi que l'Algérie, l'Egypte et la Tunisie en filles, chacun ayant droit à un haltérophile. «Je crois que les différents pays ont ramené avec eux les meilleurs de chaque catégorie pour leur offrir la chance d'étaler leurs qualités et taper dans l'œil du coach afin qu'ils soient retenus pour les JOJ», a ajouté Tantawi. L'ancien maître de la discipline en Afrique et 4^e aux JO de 1994, l'Algérien Abdelmounaïm Yahiaoui, a abondé dans le même sens, expliquant que le tournoi d'Alger était, pour les athlètes, «l'occasion de confirmer leur

place en sélection». «Certains concours étaient donc très élevés entre, surtout, l'Egypte et le Nigeria qui ne sont pas des surprises, puisqu'ils ont des traditions en haltérophilie et s'affirment à chaque fois au plus haut niveau. L'Algérie vient, elle, en 3^e position et a confirmé, une fois de plus, qu'elle peut atteindre un certain niveau technique et donner naissance à de jeunes talents», a dit Yahiaoui, aujourd'hui entraîneur national de l'élite.

Travail à long terme

Interrogé sur le niveau technique des haltérophiles algériens, Yahiaoui a qualifié leurs résultats de «moyens, mais perfectibles. Certes, certains de nos athlètes sont talentueux à plus d'un titre, mais ils ont toujours besoin de persévérer. Il faut aussi les doter de moyens et leur offrir toute la stabilité nécessaire pour atteindre un certain niveau», a enchaîné l'ancien chef de file de l'haltérophilie algérienne dans les années 1990. Son compatriote et entraîneur des juniors, Azzeddine Basbas, insiste, lui, sur la continuité du travail qui ne donnera ses fruits qu'à long terme : «Il faut que notre planification soit inscrite sur le long terme et qu'elle ne soit pas liée à un événement circonstanciel. Il y a lieu aussi de préciser les objectifs à atteindre et si on veut le niveau mondial, nos talentueux athlètes doivent bénéficier de toute notre attention et des meilleurs moyens de préparation, sans oublier de les mettre à l'abri de tout besoin, notamment social», a cité Basbas.



De son côté, l'entraîneur national marocain, Mohamed Nouri, a estimé que la compétition d'haltérophilie des JAJ d'Alger était «nettement meilleure» que celle des derniers Jeux à Gaborone (Botswana). «Les bonnes conditions dans lesquelles on a travaillé ici à Alger nous ont permis de viser la performance. Il faut préciser aussi que la présence d'athlètes susceptibles d'être retenus par leurs fédérations pour les JOJ-2018 a donné lieu à une rude concurrence, ce qui a contribué grandement à élever le niveau

compétitif et à enregistrer des charges impressionnantes», a fait remarquer le coach marocain, ajoutant que cela «donne un avant-goût sur la présence africaine aux prochains JOJ et laisse un bon présage sur une sortie honorable», a-t-il espéré. Il est à rappeler que pour la maîtrise de la compétition, la commission technique des épreuves d'haltérophilie a confié le contrôle du concours à huit arbitres et un jury composé aussi de huit experts, en présence de plusieurs représentants de la Fédération internationale de la discipline.

Coupe arabe des clubs - Premier tour aller Al Aïn FC-ES Sétif

Les Sétifiens en Croatie pour la gagne

L'Entente de Sétif affrontera la formation émiratie d'Al Aïn FC, demain, à 17h30 (heures algériennes) au stade Hitrec Kacian à Zagreb (Croatie) en match aller du premier tour de la Coupe arabe des clubs champions de football avec la ferme détermination de gagner à l'occasion de son retour à cette compétition qu'il avait déjà remporté à deux reprises et dont le vainqueur final touchera 6 millions \$.

Revigorés par le nul décroché, vendredi dernier, en déplacement contre les Marocains de Difaâ Hassani Al Jadidi (1-1) en Ligue des champions d'Afrique, les hommes de Rachid Taoussi aborderont le match cet après-midi avec un moral au beau fixe malgré la fatigue. «Le moral est au beau fixe» a assuré l'attaquant bétéfien Habib Bouguelmouna, expliquant ce bon état d'esprit à la veille d'affronter Al Aïn par «le sentiment du devoir accompli en Ligue des champions», où non seulement l'Entente a bien négocié son déplacement au Maroc, mais ayant vu son principal concurrent en Ligue des champions d'Afrique, le MC Alger, trébucher à domicile face aux Congolais du TP Mazembe (1-1). «Pour ainsi dire, les choses se sont passées exactement comme nous l'avions espéré en Ligue des champions et cela nous redonne le moral pour aborder du bon pied notre 2^e challenge international de la saison» a ajouté Bouguelmouna concernant ce premier tour de la Coupe arabe des clubs, affirmant que lui et ses coéquipiers feront «maximum» pour réussir un bon résultat. La seule appréhension de l'ex-attaquant de l'USM Bel-Abbès reste «la fatigue», car ayant rejoint Zagreb directement à partir du Maroc, suivant un plan de vol assez compliqué, ayant impliqué le transit par la Tunisie et la Turquie. Bouguelmouna a reconnu que «la tâche reste difficile, face

à un adversaire de qualité», mais puisque le match se déroulera sur un terrain neutre et dans des conditions climatiques beaucoup plus favorables que dans la péninsule arabique, il a considéré que l'ESS a quand même «une bonne carte à jouer». A son arrivée à Zagreb, le coach Rachid Taoussi a commencé par laisser ses joueurs se reposer.

Ce n'est que le lendemain qu'il a programmé la première séance d'entraînement, en présence du joueur Miloud Rabii, qui avait été préalablement ménagé pour un petit problème aux adducteurs.

De son côté, Al Aïn FC poursuit sa préparation à Zagreb où il effectue son stage d'intersaison sous la conduite de l'entraîneur croate Zoran Mamitc.

Une domiciliation assez surprenante pour un club du Golfe, mais dont le choix fut loin d'être fortuit, car présentant deux gros avantages pour le club hôte : rester sur place, pour poursuivre le stage de préparation d'avant-saison qu'il effectue actuellement en Croatie et éviter la grosse chaleur qui sévit actuellement dans la péninsule arabique.

La rencontre Al Aïn FC- ES Sétif sera dirigée par un trio arbitral saoudien sous la conduite de Turki Al Khudair assisté de Mohamed Al Abkari et Halaf Zaid. Le 4^e arbitre est Khaled Triss. La manche retour aura lieu également en Croatie le 4 août prochain.

Bilel C.



CAF - USM Alger-Rayon Sports (1-1) Une opportunité de qualification ratée



Le match pour le compte de la 4^e journée de la Coupe de la Confédération africaine de football entre l'USMA et le Rayon Sports n'a pas connu de vainqueur.

Les deux équipes se sont quittées sur un score nul d'un but partout. A trois points de la qualification aux quarts de finale de cette compétition africaine, les Usmistes ont raté une belle opportunité de valider leur biller au prochain tour à la suite de ce nul que leur a imposé cette formation rwandaise. En dépit du faux pas,

l'USMA partage la première place avec Gor Mahia Football Club (8 points) devant de 5 points le Rayon Sports. La formation de Gor Mahia Football Club s'est imposée, hier, à Dar Es Salam, face au Young Africans sur le score de trois buts à deux.

Le représentant algérien dans cette compétition n'a rien perdu de ses chances pour se qualifier au prochain tour et il aura besoin d'un point seulement pour valider sa qualification et un match nul le 19 août prochain face au Yong

Africans lui ouvrira les portes des quarts de finale de la coupe de la CAF. Pour revenir à cette rencontre, les poulains de Froger l'entament avec beaucoup de détermination en pressant leurs adversaires dans leur périmètre.

Malgré les nombreuses occasions procurées en cette première mi-temps, les Rouge et Noir ne réussissent pas à franchir le mur défensif des Rwandais qui optent pour une stratégie défensive et des contre-attaques précises et dangereuses. Le moment où tous les présents au stade attendaient le premier but des Usmistes, l'attaquant de Rayon Sports, Diarra, et à la suite d'un bon travail individuel, se joue du défenseur Hamra et d'un tir à ras de terre envoie le cuir au fond des filets. Touchés dans leur amour-propre, les Algérois multiplient les offensives, mais l'efficacité des attaquants fait défaut. Et sur ce petit avantage d'un but à zéro des Rwandais que l'arbitre Zio renvoie les deux équipes aux vestiaires. Après la pause-citron, la formation locale impose son jeu et enchaîne les actions offensives par l'intermédiaire d'Yaya, Cherifi, Meftah et Ardji, mais la précipitation de ces derniers prive toujours l'USMA de revenir dans la partie.

Les changements opérés par Thierry Froger en incorporant Sayoud et Hamia à la place de Bouderval et Ardji donnent leurs fruits, puisqu'à la 85^e minute Hamia profite d'un bon centre d'Yaya pour égaliser d'un joli coup de tête et éviter la défaite à son équipe.

Le reste du temps de jeu et les 6 minutes de temps additionnel ne donnent aucun changement au tableau d'affichage et sur ce score de parité d'un but partout que l'homme en noir de la partie met fin aux débats.

Ligue 1 Mobilis - JS Kabylie Karim Doudane démissionne de son poste

La saison n'a pas encore commencé, mais la JSK connaît déjà quelques problèmes avec sa direction, l'année va être longue pour ses supporters. Le manager général Karim Doudane a décidé de démissionner

de son poste de manager général avant le début de saison, une sortie surprenante qui pose plusieurs questions surtout gestion de la JSK, surtout que le stage en Allemagne s'est bien déroulé et n'a pas connu

de problèmes. Doudane a donc décidé de quitter son équipe sans donner de détail pour le moment, même si plusieurs informations ont indiqué que le président Mellal n'était pas content de lui.



Stade Bouakeul (Oran) Les travaux de pose d'une nouvelle pelouse estimés à 60%

Les travaux de pose d'une nouvelle pelouse au stade Habib-Bouakeul à Oran avancent à hauteur de 60%, mais cette infrastructure devrait être prête à temps pour accueillir les rencontres du championnat de Ligue 2 de football, a indiqué, ce lundi, le président de l'ASM Oran, Mohamed El Morro. «Les gros travaux d'usage précédant la pose d'une nouvelle pelouse synthétique viennent d'être achevés. La pose de la pelouse a débuté, ce mardi, et prendra fin après une semaine», a déclaré El Morro. «Nous sommes persuadés que le premier match à domicile de notre équipe qui coïncidera avec la 2^e journée du championnat, aura lieu dans notre stade de Bouakeul», a-t-il encore assuré. Lors de la première journée de la Ligue 2, programmée pour le 10 août prochain, l'ASM Oran rendra visite à l'ASO Chlef, avant de recevoir, pour le compte de la journée suivante, soit une semaine après, l'USM Blida. «Nous n'avons pas prévu de plan B concernant la domiciliation de notre équipe, car nous sommes convaincus que les travaux réalisés au stade Habib-Bouakeul seront achevés avant notre première sortie à domicile pour le compte de l'exercice 2018-2019», a encore soutenu le président du Conseil d'administration du 2^e club phare de la capitale de l'Ouest du pays. Une enveloppe budgétaire de 32 millions de dinars dégagée des Fonds de garantie et solidarité des collectivités locales, avait été remise aux responsables du stade Bouakeul, qui appartient à la commune d'Oran, par le wali, en avril dernier, pour la pose d'une nouvelle pelouse synthétique dès cet été. Les dirigeants et les membres du staff technique de l'ASMO ont réclamé à de nombreuses reprises le changement de la pelouse devenue «très dangereuse» pour les joueurs, faisant état de la blessure de certains d'entre eux. Il était prévu aussi la réalisation de nouveaux vestiaires dans le même stade sur budget de la commune d'Oran, mais l'opération a été reportée, selon la même source. En attendant la réouverture du stade Bouakeul, l'ASMO, sous la houlette de son nouvel entraîneur, Mounir Zeghdoud, effectue ses entraînements au stade Ahmed-Zabana, lieu de domiciliation du MC Oran.

Equipe nationale L'identité du nouveau sélectionneur incessamment déclinée

Le bureau fédéral a tenu, hier, une réunion ordinaire, mais d'une importance particulière. Et pour cause, le rendez-vous devrait être saisi par les membres du bureau fédéral pour, notamment demander des explications de leur président, Kheïreddine Zetchi, au sujet de l'évolution des contacts pour désigner un nouvel entraîneur national.

En effet, à moins de 40 jours de la reprise des éliminatoires de la CAN-2019, la sélection algérienne est toujours sans entraîneur. Cela fait presque un mois et demi que le même bureau fédéral a décidé de résilier le contrat de Rabah Madjer, mais sans pour autant qu'il ne parvienne à lui trouver un successeur. Déjà, deux entraîneurs retenus dans la short-liste révélée par Zetchi lui-même ont décliné l'offre de la FAF. Allusion faite à Wahid Halilhodzic et Hervé Renard. D'ailleurs, en annonçant publiquement les noms des coaches ciblés, Zetchi a prouvé encore son amateurisme, il a été même critiqué à cause de cela par le ministre de la Jeunesse et des Sports. Et comme l'erreur n'est plus permise pour Zetchi, maintenant que sous son ère, qui n'a pourtant commencé qu'en fin mars 2017, l'équipe nationale a vu défiler deux entraîneurs à sa barre technique, il doit impérativement cette fois-ci avoir le consensus autour du futur sélectionneur national, un consensus qu'il tente de le réaliser lors du conclave de vendredi, afin de passer à la dernière étape des négociations, sachant qu'il avait promu d'engager un nouveau sélectionneur au plus tard en début du mois d'août. D'autres dossiers importants seront traités pour l'occasion, à leur tête ce pertinent problème des dettes qui concernent pas moins de 15 clubs des deux premiers paliers. Le bureau fédéral avait d'ailleurs accordé un ultimatum jusqu'au 31 juillet, soit demain, aux clubs concernés pour s'acquitter de leurs dettes auprès de leurs joueurs ou entraîneurs. Mais tout indique que ces clubs ne seront pas au rendez-vous, comme vient du reste de l'affirmer le nouveau président de la LFP, Abdelkrim Medouar. Ce dernier compte d'ailleurs proposer au bureau fédéral



d'accorder un nouveau délai à ces clubs, révélant au passage que les dettes de certains d'entre eux, s'élevaient à 10 milliards de centimes, comme c'est le cas pour l'USMH, ce qui est vraiment énorme. Evidemment, en cas de refus du bureau fédéral, la LFP sera dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur, et ce, en refusant tout simplement de délivrer les licences des nouvelles recrues aux équipes concernées.

Manchester City Riyad Mahrez pourra reprendre l'entraînement cette semaine



L'international algérien de Manchester City Riyad Mahrez, blessé à la cheville lors de la rencontre amicale contre Bayern Munich (3-2) dans la nuit de samedi à dimanche à Miami (USA) pourra reprendre l'entraînement cette semaine, a indiqué, ce lundi, le champion d'Angleterre en titre sur son compte twitter. Titularisé, Mahrez (27 ans) a dû quitter ses coéquipiers à la 28^e minute de jeu après avoir été fauché par Chris Richards en pleine surface de réparation. Il a été remplacé dans la foulée par l'international portugais Bernardo Silva. A la suite de cet incident, des photos montrant Mahrez portant une protection au pied gauche lors de son retour à Manchester ont été publiées.

Cependant, rien d'important n'est visible sur la radio et l'international algérien pourra être disponible pour le Community Shield contre Chelsea ce week-end, affirme la même source. Mahrez a pris part aux deux premiers matchs de l'International Champions Cup en tant que titulaire, face au Borussia Dortmund (défaite 1-0) et Liverpool (défaite 2-1), avant de céder sa place en seconde période, affichant de bonnes dispositions à deux semaines du coup d'envoi de la Premier league anglaise. Mahrez a signé cet été un contrat de 5 ans avec Manchester City en provenance de Leicester City pour un chèque de 68 millions €, selon la presse britannique.

Leicester City Slimani dans le viseur de Fenerbahçe

Selon les derniers échos en provenance de Turquie, la direction de Fenerbahçe envisage sérieusement de recruter ces prochains jours le défenseur mexicain Diego Reyes (FC Porto) et l'attaquant algérien Islam Slimani. Le club turc souhaite bénéficier de ces renforts avant le 3^e tour préliminaire de la Ligue des Champions. Buteur en amical avec Leicester City, Islam Slimani n'est pas certain de poursuivre l'aventure avec les Foxes où l'entraîneur français Claude Puel ne compte pas vraiment sur ses services. Sollicité depuis le début du mercato en Chine, Arabie saoudite, mais aussi au Portugal, l'international algérien souhaiterait rester en Premier League, mais, selon les dernières informations de la presse turc, le club de Fenerbahçe envisage de passer à l'action pour s'attacher ses services. Après le renfort d'André Ayew (Swansea) sous forme de prêt, la direction stambouliote cherche un

attaquant de pointe et voit en Slimani la solution idéale pour intégrer le onze du coach néerlandais Phillip Cocu après l'avoir supervisé durant de nombreuses semaines. D'après les informations du média Fanatik, le Fener envisage essentiellement un prêt avec option d'achat pour ses pistes les plus chaudes : Reyes du FC Porto et Slimani de Leicester City. Le club turc souhaiterait les aligner dès les prochaines rencontres face au Benfica (les 7 et 14 août) en matchs comptants pour le 3^e tour préliminaire de la Ligue des Champions UEFA. Toutefois, d'après Leicester Mercury, le club anglais n'accepterait de laisser partir son attaquant algérien que pour un transfert sec et pour une somme avoisinant les 18M€. La solution de prêt a donc peu de chance d'aboutir à moins que les deux clubs ne trouvent un terrain d'entente sur le plan financier. Affaire à suivre.



SCC Naples

Un très bon Ounas face au Chievo

Le Napoli continue de préparer sa nouvelle saison avec des matchs amicaux contre des équipes italiennes et cette fois les protégés d' Ancelotti ont joué face au Chievo. Le technicien italien a décidé de faire entrer l'ailier international algérien Adam Ounas en début de seconde période, ce dernier qui est en train de gagner des points vis-à-vis de son concurrent Callejon a fait une très belle entrée et a failli marquer à plusieurs reprises comme à la 70^e minute lorsqu'il a récupéré un ballon qui se dirigeait tout droit en touche. Ounas a dribblé 3 défenseurs adverses grâce à sa vivacité, mais aussi sa qualité technique avant que le gardien ne s'interpose devant lui et que son coéquipier rate l'occasion de doubler la marque. Le jeune ailier algérien qui était placardisé par Sarri a ensuite tenté de tirer à la 84^e, mais il a trouvé un bon gardien en face. Enfin Ounas ne s'est pas contenté seulement de son rôle offensif et il a même réussi à aider son latéral droit Hysaj avant d'être remplacé par Tonelli qui a marqué le 2^e but sur corner. Ounas a fait une impression aux supporters qui l'ont applaudi comme en 64^e minute lorsqu'il a perdu la balle au milieu, mais qu'il a réussi après à la récupérer. Score final 2-0 pour le Napoli qui continue sa belle série de victoires pendant les matchs de préparation malgré quelques problèmes en attaque.

Al Ittifaq

M'Bolhi joue le conciliateur

Capitaine le portier international algérien Raïs M'Bolhi ne s'entend pas avec certains joueurs du club qui font preuve de manque de professionnalisme. M'Bolhi a signalé à sa direction, le comportement de certains joueurs qui n'arrêtent pas de fumer et qui dérangent leurs coéquipiers pendant la nuit, d'après les dernières informations le portier algérien ne s'entend pas avec quelques joueurs et essaye de trouver une solution pour toutes les parties afin de régler ce problème et ainsi bien entamer le championnat. Rappelons que M'Bolhi a prolongé son contrat au club pendant ce mercato jusqu'en 2021.

FC Sion

Première titularisation d'Abdellaoui

Après une défaite à domicile, l'entraîneur du FC Sion a décidé de faire des changements dans son secteur défensif en alignant le défenseur algérien Abdellaoui d'entrée de jeu lors du déplacement à Saint-Gall. L'ancien défenseur de l'USM Alger n'a pas manqué l'occasion de s'illustrer pendant ce match malgré les deux buts encaissés par son équipe, Abdellaoui qui était aligné en latéral gauche (le poste de ses débuts avec l'USMA) a fait un match correct surtout qu'en face de lui c'était Yanis Tafer qui est connue par sa qualité de dribble. Âgé de 25 ans, Abdellaoui a même failli marquer son premier but en Super League après un débordement, il a croché le défenseur adverse, mais son tir n'est pas passé loin du cadre. Score final 4-2 pour le FC Sion qui enregistre sa première victoire en championnat et de bons débuts pour Ayoub Abdellaoui qui espère trouver une place définitive dans le onze titulaire de son club. A noter que l'autre Algérien Yanis Tafer (1 convocation chez les verts sous l'ère Gourcuff) a délivré une passe décisive dans cette rencontre après avoir envoyé son coup franc sur la tête de son capitaine pour marquer le premier but de son équipe pendant ce match.

ES Tunis

Youcef Belaïli indisponible trois semaines

L'international algérien de l'ES Tunis Youcef Belaïli, blessé lors de la victoire en déplacement de son équipe contre Kampala City (1-0), ce samedi, en match de la 4^e journée de la Ligue des champions d'Afrique sera indisponible trois semaines, a annoncé, ce lundi, le club de la capitale sur son site officiel. Le joueur espérantiste souffre d'une luxation à l'épaule, ce qui nécessitera un arrêt effectif de trois semaines, a précisé le staff médical de l'EST dans un communiqué. Le buteur algérien sera par conséquent, absent du match aller du premier tour de la Coupe arabe des clubs, prévu la semaine prochaine face à Al Ittihad d'Alexandrie (Egypte). Youssef Belaïli pourra par la suite retrouver peu à peu la compétition. Le milieu de terrain offensif de l'ES Tunis n'avait disputé que 20 minutes face à Kampala City avant d'être remplacé par Haythem Jouini, unique buteur de la rencontre à la 41^e minute. A la faveur de cette victoire, l'EST consolide sa place de leader du groupe A avec 10 points et s'est qualifié pour les quarts de finale. Les Egyptiens d'Al Ahly (7 pts) arrivent en 2^e.



Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Tamanrasset
	19°/31°	20°/31°	16°/36°	31°/42°	26°/38°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	04:11	12:54	16:43	20:00	21:32

Ressources de la planète pour 2018 Dès demain, l'humanité vivra à crédit pendant 5 mois

L'humanité aura consommé au 1^{er} août l'ensemble des ressources que la nature peut renouveler en un an et vivra «à crédit» pendant 5 mois, selon l'ONG Global Footprint Network, qui a souligné que cette date survient de plus en plus tôt.

Le 1^{er} août est «la date à laquelle nous aurons utilisé plus d'arbres, d'eau, de sols fertiles et de poissons que ce que la Terre peut nous fournir en un an pour nous alimenter, nous loger et nous déplacer et émis plus de carbone que les océans et les forêts peuvent absorber», explique Valérie Gramond de WWF, partenaire du Global Footprint Network. «Il nous faudrait aujourd'hui l'équivalent de 1,7 Terre pour subvenir à nos besoins», souligne WWF dans un communiqué. Cette date est la plus précoce jamais enregistrée depuis le lancement du «jour du dépassement» au début des années 1970, où la date retenue était celle du 29 décembre. En 2017, il était intervenu le 3 août. Le mouvement «s'est accéléré à cause de

la surconsommation et du gaspillage», explique Valérie Gramond, qui rappelle que dans le monde, environ un tiers des aliments finissent à la poubelle. «On met à mal la capacité de la planète à se régénérer», en puisant par exemple dans les stocks de poissons, ajoute-t-elle. La situation diffère fortement, selon les pays. «Nous avons des responsabilités différentes : des petits pays avec peu de population, comme le Qatar et le Luxembourg, ont une empreinte écologique extrêmement forte», souligne Pierre Cannet de WWF. Si l'ensemble de l'humanité vivait comme eux, le «jour du dépassement» interviendrait dès les 9 et 19 février. A l'inverse, dans un pays comme le Vietnam, la date retenue est celle du 21 décembre. «On doit passer du cri d'alarme



à l'action», estime Pierre Cannet, qui s'inquiète de la reprise des émissions de CO2 au niveau mondial en 2017 après trois années de stabilisation. Sur le site Internet du «jour du dépassement» sont présentées différentes solutions pour inver-

ser la tendance : revoir la façon dont sont pensées les villes, développer et privilégier les énergies vertes, lutter contre le gaspillage alimentaire et la surconsommation de viande, limiter l'expansion démographique. N. I.

• Entreprises Le délai du dépôt des comptes sociaux reporté au 31 août 2018

Le délai du dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2017 par les sociétés commerciales, dotées de la personnalité morale, a été reporté au vendredi 31 août 2018, a indiqué, ce lundi, le Centre national du registre de commerce (CNRC) dans un communiqué. Le délai du dépôt avait été fixé précédemment au 31 juillet 2018. Le dépôt des comptes de l'exercice considéré s'effectue au niveau des antennes locales du CNRC, implantées au niveau de chaque wilaya, suivant le lieu d'implantation du siège social de la société concernée par le dépôt. Le CNRC signale que les sociétés dépositaires des comptes sociaux seront épargnées des sanctions édictées par la législation en vigueur, notamment, l'inscription au fichier national des fraudeurs. L'Algérie comptait plus de 1,95 million d'opérateurs économiques inscrits au registre de commerce jusqu'à la fin 2017. Sur l'ensemble de ces opérateurs économiques, 1,77 million d'opérateurs exercent sous le statut de personnes physiques (91%) et près de 184 000 sous le statut de personnes morales (sociétés).



Transport aérien

Le SNTMA décide de geler la grève

Le Syndicat national des techniciens de la maintenance des avions (SNTMA), a décidé, hier de geler la grève prévue à compter du mardi 31 juillet, a-t-on appris, hier, auprès du secrétaire général du syndicat, Ahmed Boutoumi. Concernant la décision de la justice portant le gel de la grève, Boutoumi a précisé que «cette dernière n'a aucun fondement juridique eu égard aux preuves juridiques dont dispose le SNTMA, cependant nous devons geler la grève dans le cadre du respect de cette décision». «La décision de la justice concernant l'affaire en référé introduite par la compagnie Air Algérie contre le SNTMA auprès du tribunal de Dar El Beïda «n'a aucun fondement juridique, mais doit être respectée», a-t-il estimé. La compagnie Air Algérie avait déposé deux plaintes contre le syndicat. La première en référé pour non-respect du délai juridique du préavis de grève de 21 jours fixé dans la convention collective et la deuxième auprès de la Chambre sociale. Un jugement concernant l'affaire en référé a été prononcé, ce dimanche. Il a été décidé de geler la grève jusqu'à la ce que la 2^e affaire introduite par Air Algérie auprès de la Chambre sociale soit tranchée. Par conséquent, le SNTMA a décidé de geler la grève. Le syndicat «est déterminé à suivre la voie de

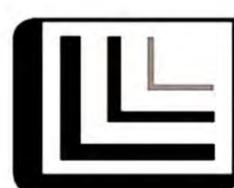
la justice jusqu'au recouvrement de ses droits, en recourant à la Cour suprême», a souligné Boutoumi. Dans un communiqué publié, ce lundi, sur son site électronique, le syndicat a affirmé avoir «respecté toutes les procédures en vigueur dans le cadre du code de travail et de la convention collective concernant le préavis de grève et sa publication». Dans son communiqué, le syndicat a démenti les preuves avancées par la Compagnie Air Algérie, selon lesquelles le syndicat n'aurait pas respecté le délai de grève et l'article 280 de la convention collective relative à l'octroi de la priorité au dialogue, soulignant que ce dernier avait remis le 9 juillet dernier un préavis de grève à partir du 31 juillet, soit un délai de 23 jours. S'agissant du respect de l'article 280 de la convention collective, le syndicat a indiqué avoir installé une commission de suivi dans le cadre d'un accord signé le 16 mai 2017 et que des négociations ont été engagées avec la compagnie depuis 6 mois à compter du 31 décembre 2017, sans pour autant parvenir à un résultat. La 2^e affaire introduite par la compagnie d'Air Algérie auprès de la Chambre sociale près le tribunal de Dar El Beïda sera examinée à partir du 5 août prochain, où il sera décidé de l'octroi ou non d'une autorisation de grève.

• Voici les pays où les Algériens veulent s'installer !

Huit Algériens sur dix se disent prêts pour ranger la valise et partir travailler à l'étranger, particulièrement au Canada, en France, en Allemagne... En revanche, le marché d'emploi algérien constitue une destination préférée des cadres étrangers, notamment tunisiens, français, béninois et saoudiens... C'est ce qu'a révélé une récente étude réalisée par le Boston Consulting Group (BCG). Selon les résultats du sondage du cabinet de conseil en stratégie, qui a été effectué auprès de 366 000 personnes originaires de 197 pays, l'Algérie devient un pays attractif aux compétences internationales en grimant de la 114^e position en 2014 à la 83^e place en 2018. Parmi les compétences intéressées par le marché de travail algérien, il y a essentiellement les Tunisiens, les Béninois, les Français, les Saoudiens et les Norvégiens. En revanche, plus de 84% d'Algériens ont dit vouloir quitter le pays pour travailler à l'étranger, dont 84% sont des jeunes de moins de 30 ans et dont 86% sont détenteurs de diplômes supérieurs, licence, magister et doctorat ou l'équivalent. Selon cette étude, le Canada reste la destination préférée des Algériens, et puis la France, l'Allemagne, les Emirats arabes unis (EAU), la Belgique, le Qatar, la Suisse et l'Espagne.



www.lechodalgerie-dz.com

 **L'ÉCHO**
D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

**Pour votre publicité ou vos annonces,
veuillez contacter notre département
marketing - commercial**

Contactez :

Tél-Fax : 023 54 23 04

E-mail : echodalgerie@gmail.com

www.lechodalgerie-dz.com